

- LA REVUE D'HISTOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN -

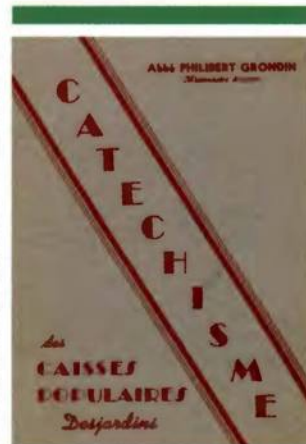
# SaguenayensiA

Volume 53, numéro 2, avril-juin 2012



## VARIA

10,00\$



Collection de la caisse Desjardins de Chicoutimi

## DESJARDINS, 100 ANS DE PRÉSENCE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

L'histoire a toujours joué un rôle particulièrement important au sein du Mouvement Desjardins. Elle alimente constamment le sentiment d'appartenance à l'institution créée par Alphonse Desjardins. Elle offre aussi des points de repère pour orienter la prise de décision.

Desjardins au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est 21 caisses, 278 dirigeants élus, 1000 employés et 200 000 membres.

Desjardins, c'est vous, et ce depuis 100 ans!



**Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir



## Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

### Recherche

- ⦿ La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- ⦿ La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- ⦿ Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

### Règles d'utilisation

- ⦿ Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- ⦿ La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- ⦿ En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- ⦿ La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- ⦿ Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

### Bases de données en ligne

- ⦿ Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données<sup>1</sup> de la Société historique du Saguenay au [www.shistoriquesaguenay.com](http://www.shistoriquesaguenay.com) :
  - Publications en ligne
  - Archives en ligne
  - Bibliothèque en ligne
  - Images en ligne
  - Capsules historiques
  - Et autres

### Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- ⦿ Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

<sup>1</sup> Les bases de données disponibles peuvent varier.



# Saguenayensia

Revue d'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Publiée depuis 1959 par la SHS

Volume 53, numéro 2, avril-juin 2012

La revue d'histoire régionale Saguenayensia est publiée trimestriellement par la :

Société historique du Saguenay  
930, rue Jacques-Cartier Est  
Chicoutimi (Québec) G7H 7K9  
Tél. : (418) 549-2805  
Fax : (418) 698-3758  
Courriel: shs@shistoriquesaguenay.com  
Site : www.shistoriquesaguenay.com

Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Responsabilité des auteurs des textes : La direction de la revue Saguenayensia laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte.

Droits d'auteur : En vertu des dispositions de la *Loi du droit d'auteur* (L.R.C., ch. C-42), les articles parus dans cette revue ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2012  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN0581-295X

Tarifs d'abonnement annuel :

Canada : 30 \$  
États-Unis : 75 \$  
International : 90 \$  
Ce numéro : 10,00 \$ à la SHS  
ou en dépôt commercial

Page couverture :  
Montage graphique : Jean-Pierre Villeneuve

Thématique : conscription de 1917  
Photographie de la page couverture :  
LES BOUE DE LA SOMME – Relève au petit jour devant la Maisonnette ( novembre 1916 ). Aquarelle du sous-lieutenant Jean Droit



## SOMMAIRE

- 03 MOT DE LA DIRECTION
- 04 ÉDITORIAL  
Une région fière de son histoire  
par Jean-Charles Dubé, président de la SHS
- 05 UN ÉPISODE MÉCONNU :  
La crise de la conscription et l'intervention de l'armée canadienne au Saguenay en 1917-1918  
par Gérard Bouchard
- 19 LE CENTENAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-DOMINIQUE DE JONQUIÈRE  
par Éric Arseneault et Maude Leclerc
- 23 ENTREVUE, « IL FAUT SAUVER LA VACHE CANADIENNE, UN PRODUIT DU PATRIMOINE ANIMALIER »  
Laurent Thibeault interroge Jacques Girard, chercheur passionné
- 28 MÉMOIRE DE VIEILLARDS :  
M. Théophile Tardif de Chicoutimi (1879-1950), chauffeur de train, boucher et autres métiers, consulté par M<sup>re</sup> Victor Tremblay le 8 avril 1941  
par Myriam Gilbert
- 30 À TRAVERS LES ARCHIVES :  
Le fonds du sculpteur Vic Dallaire  
Quand la foudre frappe un fidèle à l'église Saint-Dominique  
par Myriam Gilbert
- 32 CHRONIQUE DE GÉNÉALOGIE :  
L'énigme Michel Talon  
par Raymond Guérin
- 35 EN BREF :  
Ils resteront dans nos mémoires  
par Jean-Charles Dubé et Laurent Thibeault
- 38 D'UNE PAGE À L'AUTRE :  
Chronique d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (du rêve à la réalité)  
par Roger Lajoie

# MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

## MEMBRES HONORAIRES

Rio Tinto Alcan  
M. Albert Larouche, Chicoutimi  
M. Paul-Gaston Tremblay, Chicoutimi

M<sup>fr</sup> Jean-Guy Couture, Chicoutimi  
M<sup>e</sup> Marcel Claveau, Chicoutimi

## MEMBRES - 500 \$ ET PLUS

M. Gilbert Gravel, Chicoutimi

## MEMBRES BIENFAITEURS - 100 \$ À 499 \$

M. Laurent Thibeault, Sainte-Rose-du-Nord  
M<sup>me</sup> Céline T. Beaulieu, Québec  
M. Jacques Coutu, Falardeau  
M. Jean-Charles Dubé, Chicoutimi  
M<sup>me</sup> Jeanne d'Arc Duchaine, Chicoutimi  
M. Aimé Gagné, Ville Saint-Laurent  
M. Claude Girard, Chicoutimi  
M. Fernand Gagnon, La Baie  
M. Benoît Larouche, Saint-Gédéon  
D<sup>r</sup> Camille Plourde, Chicoutimi  
M. Réginald Lavoie, Saint-Fulgence  
M. Jean Lessard, Boisbriand  
M. Alyre Martin, Chicoutimi  
M. Jean-Marc Patoine, Jonquière  
M<sup>me</sup> Julienne Perron, La Baie  
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay  
Caisse Desjardins de Chicoutimi

M. Maurice Potvin, Montréal  
M. Robert Abraham, Chicoutimi  
M. Jean-Hugues Tremblay, Chicoutimi  
M. Réjean Bergeron, Gestion Bersi inc., Chicoutimi  
M. Guy Wells, Chicoutimi  
M. Miville Corneau, Chicoutimi  
Les Antoniennes de Marie, Chicoutimi  
M. Jean-Pierre Saint-Laurent, Alma  
Les Augustines, Roberval  
D<sup>r</sup> Yves Savard, Chicoutimi  
MRC du Fjord, Saint-Honoré  
Ville Saguenay, arr. La Baie  
D<sup>r</sup> Louis Bélanger, Montréal  
Municipalité de Saint-Honoré  
Municipalité de Rivière-Éternité  
Municipalité de l'Anse-Saint-Jean  
C.R.É., Jonquière

## MEMBRES DE SOUTIEN - 25 \$ À 99 \$

M. Denis Bergeron, Saint-Charles-de-Bourget  
M. Gilles Boivin, Saint-Augustin-de-Desmaures  
M. Jean Coutu, Chicoutimi  
M. Roger Desmeules, Chicoutimi  
M. Claude Duchaine, Chicoutimi  
M. Raymond Tremblay, Québec  
D<sup>r</sup> Alyre-J. Picard, Alma  
M. Henri-Louis Renaud, Jonquière  
M. Jacques Renaud, Saint-Nazaire  
M. Raymond Tremblay, Québec  
M. Albert Dumont, Montréal  
M. Jean Laflamme, Chicoutimi  
M<sup>me</sup> Noella Rodrigue, La Baie  
M. Jean-Roch Gagnon, Chicoutimi

M. Guy Dion, Verdun  
M. Jacques Fortin, Québec  
M. Victor Gagnon, Chicoutimi  
D<sup>r</sup> Armand Gagnon, La Baie  
M. Jacques Lambert, Québec  
M<sup>me</sup> Marie-Lise Marcil, Sainte-Adèle  
M. Germain Martin, Sorel-Tracy  
M. Eugène Roy, Métabetchouan  
M. Richard Simard, Jonquière  
M. Rodrigue Villeneuve, Saint-Honoré  
M<sup>me</sup> Françoise B. Villeneuve, La Baie  
M. Jacques Chouinard, Chicoutimi  
M<sup>me</sup> Manon Bradette, Jonquière  
M<sup>me</sup> Suzanne Tremblay, Chicoutimi

Suite page 37

## MOT DE LA DIRECTION

C'est en abordant trois sujets bien distincts les uns des autres que nous vous livrons le présent numéro de la revue Saguenayensia. Distincts, certes, mais ils suscitent un intérêt et une découverte d'un volet de notre histoire régionale et de notre patrimoine.

Le premier article, livré par l'historien sociologue Gérard Bouchard, éminent professeur et chercheur de l'Université du Québec à Chicoutimi, nous présente ce chapitre de l'histoire des hommes qui ont résisté à leur manière au « diktat » de la loi de la conscription obligatoire qui imposa à tous les Canadiens mâles, d'âge à prendre les armes, de défendre la mère patrie, l'Angleterre, engagée dans ce que l'on qualifia de « La Grande Guerre ». Le professeur Bouchard, dans un style littéraire bien vivant, nous amène avec motivation d'une page à l'autre, soumis à une recherche documentaire exhaustive de consultations biographiques de plus de vingt auteurs et dans une approche méthodologique soignée. Il sait nous faire découvrir comment, en ce début du 20<sup>e</sup> siècle, nos compatriotes ont su résister et exprimer leur désaccord aux lois jugées opprimantes et injustifiées.

Le deuxième article présente l'un des plus beaux bâtiments du patrimoine religieux de notre région : l'église Saint-Dominique de Jonquière, située au nord de l'arrondissement de Jonquière. Cette présentation, de Maude Leclerc, archiviste à l'évêché, et Eric Arseneault, journaliste au CEGEP de Jonquière, correspond au 100<sup>e</sup> anniversaire de son édification. Les auteurs nous laissent découvrir l'histoire de sa construction. De plus, ils nous fournissent d'intéressantes informations sur le style, les traits particuliers et les cérémonies entourant l'inauguration de ce bâtiment religieux.

Le troisième article ne correspond en rien aux pratiques habituelles de la revue. En effet, le directeur de la revue a préféré procéder par entrevue pour faire découvrir un chercheur et l'objet de son intérêt. Jacques Girard s'intéresse depuis plus de 25 ans, au patrimoine animalier canadien, principalement la petite vache canadienne. C'est ainsi que le lecteur pourra découvrir les qualités de cette race. Comment en est-on arrivé à créer une race canadienne ? Pourquoi est-elle aujourd'hui menacée de disparaître ?

Nos chroniques habituelles : d'*Une page à l'autre* nous amène à découvrir un auteur; *Les mémoires de vieillards* s'intéressent à Théophile Tardif; Raymond Guérin poursuit ses chroniques de généalogie; Myriam Gilbert informe des nouvelles acquisitions de fonds et de documents d'archives et *En Bref* diffuse de l'information d'actualités depuis la dernière parution.

Finalement, le président de la SHS y va d'un éditorial percutant, portant sur la dernière publication de Russel-Aurore Bouchard dans l'historiographie régionale. Il rappelle aussi le rôle de notre société d'histoire et l'importance d'appuyer la revue Saguenayensia.

Bonne lecture

Laurent Thibeault  
Directeur

## Saguenayensia

### Équipe de l'édition :

#### Directeur :

Laurent Thibeault

#### Collaboration spéciale :

Gérard Bouchard, historien-chercheur de l'UQAC

Yves Girard

Maude Leclerc et Éric Arseneault

#### Prémontage :

Laurent Thibeault et Myriam Gilbert

#### Révision linguistique :

Thérèse Trudel

#### Montage et infographie :

Jean-Pierre Villeneuve

#### Publicité :

Laurent Thibeault

#### Distribution :

Postes Canada pour les abonnés et dans différents points de vente de journaux

#### Mise en page :

Jean-Pierre Villeneuve, Myriam Gilbert et Laurent Thibeault

#### Impression :

L'Imprimeur

#### Membres du conseil d'administration de la SHS :

Jean-Charles Dubé, président

Jean Laflamme, vice-président

Jacques Chouinard, trésorier

Laurent Thibeault, secrétaire

Richard Banford, administrateur

Martin Côté, administrateur

Simon Coutu, administrateur

Yves Laperrière, administrateur

Jean-François Moreau, administrateur

Guy Wells, administrateur

Jean-Claude Martel, administrateur

## ÉDITORIAL



Jean-Charles Dubé, président de la SHS

Une convalescence forcée de quelques semaines m'a permis de me ressourcer dans la connaissance de notre histoire régionale. En effet, après une malheureuse chute dans un escalier, je me suis fracturé le pied gauche, ce qui m'obligea à l'immobilisation complète. Toutefois, le mal ou la blessure n'avait en rien affecté mes facultés intellectuelles, ni mes bonnes habitudes de lecture que je pouvais

pratiquer avec davantage de temps et de disponibilité.

C'est en me procurant les derniers livres de Russel-Aurore Bouchard, « Chronique de l'histoire régionale », tomes 1 et 2, dont le dernier lancé officiellement le mardi, 20 mars 2012, devant de fidèles lecteurs et sympathisants aux causes défendues par cette célèbre auteure-historienne régionale, que j'ai pu rafraîchir divers sujets touchant notre développement collectif.

Peu d'historiens se permettent de condenser en chronique l'histoire de cette région. Pour le faire, cette auteure a préalablement publié, sur une période de trente-cinq ans, environ soixante-dix volumes aux sujets nombreux et variés. Certains diront que Russel-Aurore, pour emprunter cette formule de chronique, est maintenant au bout de son chemin. Elle n'a plus d'inspiration; elle n'a plus de sujets intéressants. Elle recommence à raconter ses vieilles histoires en les remodelant d'une autre façon. Porter un tel jugement, c'est très mal connaître l'imagination fertile de Russel-Aurore.

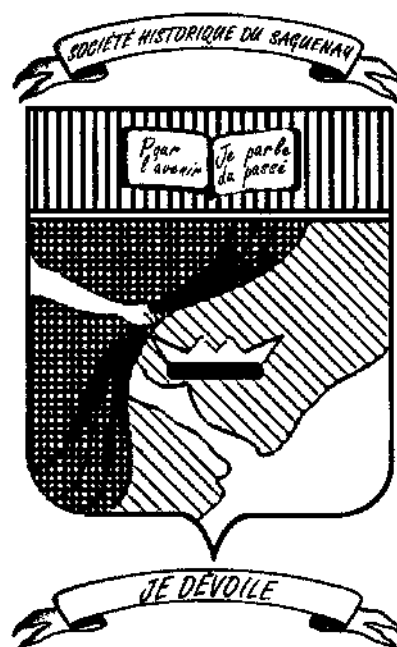
D'ailleurs, lors de la présentation de son dernier livre, elle a expliqué que l'histoire est une science qui n'est pas enfermée dans le carcan de l'absolutisme. Elle évolue dans la mesure des découvertes de nouvelles sources d'informations et de témoignages. En reprenant des textes déjà publiés, il faut avoir le courage d'admettre que les premières descriptions d'un récit historique peuvent être améliorées, modulées autrement par une approche plus expérimentée de la méthode historique, de la recherche et de la découverte des sources.

Détrompons-nous, Russel-Aurore Bouchard n'est pas au bout de son rouleau. Elle planifie de prochaines publications en trouvant encore de nouvelles façons de présenter notre histoire dans un style vif, un langage approprié et surtout en attirant le lecteur dans le contexte de l'époque évoquée par ses récits.

Notre région est avantageusement privilégiée d'avoir autant d'historiens et historiennes qui ont su donner à cette population le goût de l'histoire et ce sentiment patriotique qui nous anime. Nous soulignerons en 2013, le cent soixante-quinzième anniversaire de la région. La Société historique du Saguenay saura accompagner ceux et celles qui manifestent de l'intérêt à raconter et à publier des récits d'histoires locales. Nous continuons de mettre à la disposition des chercheurs une multitude de fonds d'archives, de documents textuels, photographiques, architecturaux, cartographiques et filmiques rassemblés depuis plus de soixante-quinze ans. Nous avons aussi une bibliothèque de près de trente mille livres dont les titres concernent principalement l'histoire régionale et nationale.

Par la revue Saguenayensia, nous continuons, avec nos nombreux collaborateurs, de livrer notre histoire en permettant à une multitude d'auteurs de publier le fruit de leur recherche et de leur démarche d'écriture. Nous donnons ainsi l'opportunité à la population de s'approprier et de se rapprocher de l'histoire régionale.

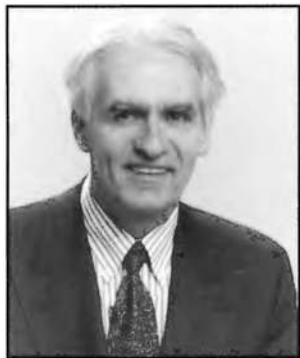
Jean-Charles Dubé  
président de la SHS



# UN ÉPISODE MÉCONNU :

## LA CRISE DE LA CONSCRIPTION ET L'INTERVENTION DE L'ARMÉE CANADIENNE AU SAGUENAY EN 1917-1918

par Gérard Bouchard, historien-chercheur



**Gérard Bouchard est historien et sociologue attaché à l'enseignement et à la recherche sur les populations à l'Université du Québec à Chicoutimi. Sa notoriété dépasse largement les frontières nationales. En effet, par ses travaux à l'Institut de recherche sur les populations et la mise en**

**œuvre du fichier Balzac portant sur l'étude des populations du Québec, ses écrits dans de nombreuses publications spécialisées, ses conférences, ses interventions dans différents forums, ses liens avec d'autres universités et la grande qualité et l'intérêt suscité par ses écrits littéraires, il s'est acquis ainsi une réputation de premier plan. En 2009, il a été nommé par le gouvernement du Québec coprésident de la *Commission Taylor-Bouchard* portant sur le délicat sujet des « accommodements raisonnables ».**



Pour assurer sa participation à la Première Guerre mondiale, le Canada a d'abord fait appel à l'enrôlement volontaire comme moyen de recrutement. Cette formule n'ayant pas donné les résultats escomptés, le gouvernement fédéral en est venu à décréter, en août 1917, une formule de recrutement obligatoire qui suscita une importante opposition dans toutes les provinces et tout particulièrement au Québec. Cette crise de la conscription a divisé le Canada de diverses façons, mais la ligne de clivage la plus importante fut de nature ethnique, opposant les Canadiens français du Québec aux Canadiens anglophones. Plusieurs travaux ont analysé ces péripéties à l'échelle québécoise ou canadienne, en insistant sur la résistance à la conscription, particulièrement au Québec<sup>1</sup>. Dans cette direction, on a fait grand cas de l'envoi d'un détachement militaire pour ramener l'ordre dans la ville de Québec. On sait que cette mesure eut pour effet d'accroître les tensions conduisant à l'émeute du printemps 1918. Quelques études font aussi mention de la présence de l'armée canadienne (une soixantaine de soldats) dans la région du Bas-Saint-Laurent, à la même époque. On semble toutefois ignorer qu'un contingent

de quelques centaines de soldats fut également dépêché au Saguenay pour y faire la lutte contre les insoumis et pour prévenir toute volonté de sédition.

C'est ce dernier épisode que nous voulons mettre en lumière. Cela dit, notre objectif n'est pas d'écrire un essai d'histoire militaire proprement dit. Nous visons plutôt à faire ressortir les articulations collectives révélées par une intervention de l'extérieur, en l'occurrence une action militaire, dans la perspective de l'histoire sociale. L'envoi de l'armée a produit un impact considérable dans cette région de peuplement où les forces de l'ordre étaient encore peu présentes dans la vie quotidienne. Elle a donc suscité de vives réactions à travers lesquelles on peut observer sous un angle particulier la dynamique des rapports de pouvoir, des appartenances de classe et des lignes de fracture sociale.

C'est ce à quoi notre étude va s'employer en examinant l'événementiel de la crise, les attitudes face à la conscription, le comportement des opposants, la lutte contre les insoumis (« déserteurs »), l'action de l'armée et ses répercussions. Notre analyse s'appuie sur un dépouillement des journaux régionaux, divers fonds de la Société historique du Saguenay (dont certains sont maintenant déposés aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi – ANQC), la correspondance de l'évêque du diocèse et deux corpus de données orales : en premier lieu, les quelque 900 Mémoires d'Anciens déposés aux ANQC et constitués à partir des années 1930 à l'initiative de M<sup>re</sup> Victor Tremblay; en deuxième lieu, les 150 entrevues que nous avons nous-mêmes réalisées auprès de Saguenayens âgés, entre 1968 et les années 1980, et dont un segment important portait sur la crise de la conscription. Enfin, nous avons dépouillé aux Archives nationales du Canada (ANC) une partie du Fonds d'Archives fédérales (RG 24, série C-8, vol. 4518) portant sur les opérations militaires au Saguenay<sup>2</sup>.

### La conscription au Québec et au Canada

Rappelons d'abord les principaux éléments de la trame événementielle. À partir de 1915, l'enrôlement volontaire commençait à se tarir. En dépit de l'engagement

contraire qu'il avait pris au début de la guerre, le gouvernement conservateur se voyait de plus en plus contraint d'accroître le recrutement par des mesures autoritaires. C'est dans cet esprit qu'en novembre 1916, il envisagea de procéder à un inventaire national des ressources humaines. Cette opération de recensement (connue sous le nom de Service national, en réalité prise en charge par la Commission du Service national) fut réalisée durant l'hiver 1917. Elle invitait notamment les hommes âgés de 16 à 65 ans à fournir diverses informations sur des cartes qui leur étaient distribuées. Lorsque, le 15 mai 1917, le premier ministre Borden revint de la Conférence impériale tenue à Londres, il s'était convaincu que l'effort de guerre jusque-là consenti par le Canada était insuffisant. Il commença aussitôt à préparer l'opinion publique à la perspective d'une conscription.

Un projet de loi en ce sens (le *Military Service Act/Loi du Service militaire*) fut effectivement déposé le 11 juin et adopté (en troisième lecture) par la Chambre des Communes le 24 juillet, le Sénat emboîtant le pas le 2 août et le Gouverneur général (sanction royale) le 28. La loi visait principalement les hommes valides âgés de 20 à 45 ans, qu'elle regroupait en quelques classes selon leur cohorte de naissance et leur état civil. La loi établissait aussi des critères d'exemption (en faveur de certaines catégories d'ouvriers, membres du clergé, personnes malades, objecteurs de conscience, et le reste), toutes les demandes devant être examinées par des tribunaux spéciaux. Le 13 octobre 1917, on procédait à l'appel des conscrits de 20 à 34 ans (classe 1, célibataires, veufs sans enfant) à l'exception des jeunes cultivateurs ou aides-cultivateurs, qui furent exemptés en vertu d'un arrêté en conseil du 31 décembre à la suite de nombreuses pressions exercées. Les appelés devaient commencer leur entraînement le 3 janvier 1918.

En avril de cette année, deux décisions gouvernementales ajoutèrent aux tensions existantes dans la population. Le 17, on resserra les mesures de censure contre les journaux (des dispositions à cet effet avaient déjà été adoptées en 1914). Il leur était désormais interdit de critiquer de quelque façon les actes du gouvernement et aucune information à caractère militaire ne pouvait être publiée sans l'approbation du gouvernement. Trois jours plus tard, toutes les exemptions antérieurement accordées à des recrues furent annulées; en même temps, l'âge minimal de l'appel était réduit de 20 à 19 ans.

À l'extérieur du Québec, les mesures de recrutement obligatoire suscitérent un profond mécontentement, en

particulier en milieu agricole (R. RUMILY, s.d., vol. XXIII, chap. III). Rappelons que les Canadiens anglais nés au pays n'avaient fourni que le quart du premier contingent militaire expédié outre-mer (près des deux tiers des recrues étaient des immigrants récents en provenance des Iles britanniques<sup>3</sup>). L'enrôlement au sein des populations rurales avait été particulièrement faible dans toutes les provinces. Les organisations syndicales démontrèrent aussi une grande résistance. Des manifestations importantes eurent lieu à Toronto, Winnipeg, Vancouver et ailleurs. En Ontario, 94 % des conscrits demandèrent à être exemptés (contre 98,6 au Québec<sup>4</sup>). À l'échelle du Canada, cette proportion était de 94,5. Dans 84 % des cas, les exemptions furent effectivement accordées par les tribunaux de première instance (la majorité étant ensuite annulée par les tribunaux d'appel)<sup>5</sup>. En Alberta, la Cour supérieure donna raison à un citoyen qui contestait l'arrêté en conseil du 20 avril annulant ces exemptions. Elle ordonnait aussi l'arrestation d'un colonel qui, selon elle, avait violé la règle de l'*habeas corpus*.

Ces événements, et d'autres, accentuèrent les tensions dans les provinces canadiennes-anglaises et provoquèrent de nombreux incidents. La désertion prit de l'ampleur parmi les conscrits. De l'Ontario, quelques milliers de jeunes gens gagnèrent les États-Unis. Dans un discours prononcé à la Chambre des Communes en janvier 1918, le député libéral M. Sauvé produisait des chiffres établissant qu'à ce moment, la proportion de déserteurs était beaucoup plus élevée au Canada anglais qu'au Québec<sup>6</sup>.

Dans cette province, l'opposition allait toutefois se durcir entre janvier et novembre 1918, surtout après l'annulation des exemptions. À la fin de la guerre, on estima à 18 000 le nombre des conscrits qui s'étaient désistés au Québec, contre 10 000 hors Québec. Au total, avec 40 % des mobilisables, le Québec n'avait fourni que 4,5 % des recrues. Les protestations avaient commencé dès l'annonce de la participation canadienne aux côtés de l'Angleterre. Elles s'étaient accrues avec l'institution du Service national en 1916 puis de la conscription en 1918. Des journaux comme *L'Événement* et *L'Action sociale* appuyèrent le gouvernement Borden, tout comme *La Patrie* qui était le journal officiel du parti conservateur. Mais *Le Canada* (organe du parti libéral) s'y opposa, et surtout *Le Devoir*, Henri Bourassa en tête (ce qui lui valut d'être accusé de haute trahison). *La Presse*, après s'être rangée du côté du gouvernement au début de la guerre, fit quelque peu marche arrière et se retrancha ensuite derrière une politique de compromis, parfois de neutralité; mais à partir de l'automne 1917, elle s'éleva

contre la conscription (R. CHANTELOIS, 1967; E. H. ARMSTRONG, 1998). La plupart des journaux régionaux se rangeaient eux aussi parmi la résistance.



Journal « L'illustration », 30 mars 1918, n° 3917, p. 305, dessin de lt. Jean Droit, n° 226, 1917

À Montréal et ailleurs, c'est l'adoption de la loi instituant la conscription qui mit le feu aux poudres. Succédant aux rassemblements du parc La Fontaine en juillet 1915, de grandes manifestations *anticonscriptionnistes* se multiplièrent en août 1917, des émeutes éclatèrent, des protestataires assaillirent des groupes de recruteurs, les édifices des journaux favorables à Borden furent la cible de vandalisme, quelques explosifs furent utilisés, il y eut des échanges de coups de feu. Les événements les plus graves se produisirent à Québec où, entre le 28 mars et le 2 avril 1918, la violence sévit dans la Basse-Ville. Des émeutiers ouvrirent le feu sur des militaires recruteurs. Des renforts furent demandés et c'est finalement une troupe de 2 000 soldats qui, dans la soirée du 1<sup>er</sup> avril, chargea la population, y faisant quatre morts et un grand nombre de blessés (J. PROVENCHER, 1971). On dénombra cinq blessés parmi les soldats. Le 13 avril, un jury québécois chargé d'enquêter sur les événements en rejeta la responsabilité sur la police fédérale elle-même, accusée d'avoir commis de graves erreurs dans son comportement avec la foule.

Il y eut également des assemblées tumultueuses et des défilés menaçants à Sherbrooke, Trois-Rivières, Shawinigan, Cap-de-la-Madeleine, Rimouski et dans la Beauce. Dans la région de Matane aussi, des conscrits ouvrirent le feu sur des officiers recruteurs, ce qui amena le ministère de la Milice à y dépêcher un détachement d'une soixantaine de soldats en septembre et octobre 1918. Dans l'ensemble, autant qu'on puisse voir, les élites canadiennes-françaises étaient divisées sur ce sujet. Le milieu des affaires adoptait une attitude pragmatiste. Il appuyait en principe le gouvernement (pensons aux plantureux contrats d'approvisionnement) mais se souciait aussi d'assurer une main-d'œuvre suffisante aux entreprises. On était loin de l'unanimité au sein des membres des professions libérales et, même parmi les nationalistes, il s'en trouvait plusieurs (Olivar Asselin et Armand Lavergne, par exemple) qui ressentaient le devoir de se porter au secours de la France menacée.

On note aussi que la position des irréductibles s'est adoucie durant la dernière année du conflit. R. CO-MEAU (1999, p. 105-107) parle à ce propos de « duplicité » et se demande même si les élites nationalistes n'auraient pas trahi la population. Quant aux milieux populaires, à la ville comme à la campagne, ils étaient massivement opposés à la conscription<sup>7</sup>. Dans l'état actuel des connaissances, il serait imprudent d'aller au-delà de ce repérage social (très général, nous en convenons).

Quelle fut la position du clergé dans toute cette affaire? Encore là, il faudra se contenter d'indications sommaires. Il convient d'abord de distinguer entre le haut clergé et le bas clergé (principalement les curés de paroisse). Il importe aussi de considérer l'évolution des attitudes entre 1914 et 1918. Au début du conflit, l'épiscopat québécois appuya la démarche du gouvernement, comme le montre la lettre pastorale émise par les évêques le 23 septembre 1914. Par l'entremise de M<sup>re</sup> Bruchési, archevêque de Montréal, ils semblèrent aussi donner leur accord au recensement entrepris par la Commission du Service national même si, de toute évidence, cette mesure dressait le lit pour la conscription<sup>8</sup>. Le chef ecclésiastique se défendit plus tard (par exemple, dans un discours prononcé en juin 1917), arguant que des assurances formelles lui avaient été données par Borden lui-même et par quelques-uns de ses ministres, mais qu'il avait été carrément trompé. Ainsi le ministre de la Justice, C. J. Doherty, lui avait juré qu'il démissionnerait plutôt que d'approuver une mesure de conscription; il ne fut plus question de cette démission par la suite.

Cela dit, à partir du printemps 1917, Bruchési dénonça à plusieurs reprises la loi du Service militaire;

le cardinal Bégin, de Québec, exprima également son désaccord. Plus tard cependant, l'épiscopat invita la population à se soumettre à la loi, comme le firent plusieurs journaux (en particulier *Le Devoir* et *L'Action catholique*)<sup>9</sup>. Quant au bas clergé, il se montra beaucoup moins conciliant que ses dirigeants. Il semble que la majorité – la plupart peut-être – des curés de paroisse aient été contre la participation canadienne-française à la guerre. Plusieurs même refusèrent de lire à leurs fidèles la lettre de l'archevêque Bruchési les enjoignant à répondre au questionnaire du Service national. Enfin, il semble bien que, dans la plupart des paroisses, les curés aient facilité la tâche aux insoumis.

### L'opposition à la conscription au Saguenay

Quelques curés saguenayens intervinrent au cours des années 1917 et 1918 pour expliquer à leurs fidèles que la guerre et la conscription étaient un seul et même châtement amplement mérité. La Providence l'administrait à la nation canadienne-française, coupable de trop s'abandonner à l'air du temps (désaffection religieuse, relâchement des liens familiaux, goûts excessifs des biens matériels). Le curé de Saint-Félicien (Lac-Saint-Jean) invitait les fidèles à prier « pour arrêter le bras irrité de Dieu qui s'abat d'une manière aussi terrible sur les nations coupables »<sup>10</sup>. Celui de Saint-Fulgence assurait que Dieu voulait « châtier les hommes grisés [...] par les plaisirs du siècle ». Au cours d'un grand rassemblement, il fit le vœu d'élever une statue au Sacré-Cœur sur la place de l'église. Les hommes promirent de se confesser tous les trois mois et de renoncer pendant trois ans aux boissons alcoolisées<sup>11</sup>. Mais ce genre de propos était rare.

Parmi les élites laïques, quelques notables firent connaître leur appui à la conscription ; ce discours était toutefois marginal. Ici, le principal porte-parole fut Joseph Girard, député conservateur de la région jusqu'en décembre 1917 (il fut alors battu par le libéral Edmond Savard). Girard avait d'abord promis qu'il n'y aurait jamais de conscription, qu'on lui « passerait plutôt sur le corps ». Mais après qu'elle fut instituée, il s'en fit le défenseur, se scandalisant même de la résistance manifestée dans la population. Lui aussi invoquait la Providence et « la poussée du ciel », écrivant : « ...soyons fiers du roi et du drapeau qu'il [le ciel] nous a donnés »<sup>12</sup>. D'autres, faisant écho à la propagande diffusée par le gouvernement fédéral (ex. : G. FILTEAU, 1977, p. 77), affirmaient que, si les Saguenayens ne répondaient pas à l'appel du front, la région serait envahie par les ennemis européens. Le journal *Le Colon*, de Roberval, se montrait sympa-

thique à ce discours et désapprouvait l'insoumission<sup>13</sup>. Mais pour le reste, la masse de la population appuyait les récalcitrants.

Une clarification s'impose ici, étant donné que les protestations pouvaient prendre plusieurs formes. Il faut en effet distinguer ceux qui a) ont refusé de donner suite au recensement du Service national au début de 1917, b) ont ignoré le premier appel et l'échéance du 10 novembre 1917, c) ne se sont pas rapportés devant les tribunaux spéciaux pour y subir un examen médical et y inscrire une demande d'exemption, d) l'ayant fait, ont vu leur demande rejetée et se sont soustraits à la conscription, e) ont refusé de se rendre et se sont cachés lorsque les forces armées sont venues quadriller la région en septembre et octobre 1918. À la lumière de ces distinctions ou cas de figure (qui ne sont pas exclusifs les uns des autres), on comprend que la statistique nationale de l'insoumission soit complexe et pourquoi elle varie souvent d'un auteur à l'autre. Le problème se complique encore du fait que certains contrevenants relevaient de tribunaux civils et d'autres d'instances militaires. Enfin, les districts des premiers et des seconds n'étaient pas découpés de la même façon. Nous nous intéressons, quant à nous, à toutes les formes d'insoumission, et tout particulièrement aux plus graves, celles qui amenaient les conscrits à défier ouvertement les militaires. Dans ce cas, nous parlerons des insoumis, les autres étant des contrevenants ou des réfractaires.

Les uns comme les autres ont bénéficié d'un très large appui dans la population régionale, indépendamment de l'appartenance sociale. La correspondance de l'évêque du diocèse, M<sup>gr</sup> Thomas Labrecque, révèle qu'il s'opposa fortement à la conscription, rompant même les rangs avec l'épiscopat québécois. Il se montra d'abord coopératif, tant qu'il ne fut question que d'enrôlement volontaire. Ainsi, à l'automne 1915, il autorisa dans son diocèse une collecte de fonds (qui rapporta 1100 \$) pour venir en aide aux blessés des armées britanniques. Cependant, en janvier 1917, il refusa d'imiter le geste du cardinal Bégin, de Québec, lequel avait émis une circulaire recommandant à ses diocésains de remplir le questionnaire du Service national<sup>14</sup>. Un an plus tard, alors que la controverse au sujet de la conscription était à son paroxysme, il écrivit au cardinal Bégin : « ...je suis d'avis que nous résistions jusqu'au bout ». Dénonçant « une loi militaire inconstitutionnelle », il ajoutait : « Il faut savoir une bonne fois dans quel pays nous vivons, et jouer tous nos atouts, jusqu'à la séparation de la Confédération inclusivement »<sup>15</sup>.

À la même époque, le ministre fédéral de l'Agriculture, J.-L. Caron, était à la tête d'un mouvement visant à

hausser la production agricole à des fins militaires; il demanda à l'évêque d'appuyer son initiative au moyen d'une lettre pastorale à l'intention des cultivateurs. De nouveau, Labrecque refusa (lettre du 22 mars 1918). Il faut rappeler que le clergé craignait de souffrir lui-même de la conscription : la mobilisation risquait de tarir le recrutement de candidats à la vie religieuse et elle touchait les élèves les plus âgés du Petit Séminaire de Chicoutimi : soit indirectement parce qu'ils devaient remplacer dans les familles les fils partis à la guerre, soit directement étant donné que leur âge les désignait à la conscription. Pour cette raison, les élèves concernés furent invités à prendre la soutane et à terminer leur cours au Grand Séminaire, ce qui les rendrait admissibles à une exemption en vertu de la loi du Service militaire.

Les curés de paroisse étaient eux aussi très opposés à la conscription et cherchaient à aider les contrevenants et les insoumis. Par exemple, lorsque des policiers, des soldats ou des délateurs notoires entraient dans le village, le curé se hâtait de sonner les cloches de l'église pour prévenir tous les paroissiens et donner aux conscrits le temps de gagner les champs ou les bois. À Saint-Félicien, plusieurs jeunes vivaient cachés dans une colline. Le curé les avait dispensés de la messe, soulignant qu'ils deviendraient une proie trop facile à la sortie de l'église le dimanche. Il avait aussi établi une convention avec eux, en vertu de laquelle, certains soirs ou certaines nuits, ils venaient secrètement au presbytère, par groupes de sept ou huit, pour recevoir la confession et la communion<sup>16</sup>.

À Saint-Alexis-de-Grande-Baie, le curé Joseph Roy cachait une dizaine de déserteurs à son camp de pêche près de Ferland<sup>17</sup>. À Laterrière, les conscrits se réunissaient souvent chez le curé Gaudreault qui les encourageait à se cacher dans les bois environnants. Pour tromper les tribunaux d'exemption, plusieurs jeunes présentaient de faux baptistères dont certains semblent avoir été obtenus avec la complicité des prêtres<sup>18</sup>. Aux yeux des recruteurs et des forces policières aussi bien que militaires, comme le révèlent diverses correspondances, il était devenu évident que l'évêché avait ordonné aux membres du clergé de protéger les récalcitrants.

Au besoin, ces derniers trouvaient également protection auprès des avocats, médecins, marchands et hommes d'affaires en général. Les conseils municipaux, lorsque requis, refusaient ordinairement de collaborer avec les agents ou émissaires fédéraux. À Chicoutimi, l'industriel J.-E.-A. Dubuc, qui était à la tête de nombreuses entreprises reliées à la coupe forestière et aux pâtes et papier, s'employa de toutes sortes de manières à venir en aide aux conscrits, en particulier ceux qui étaient à son emploi. Il



Visions de la " Grande guerre" rapportées par un soldat du "22<sup>e</sup>", M. Philippe Labarre de Port-Alfred

entretint une abondante correspondance avec des administrateurs civils et des officiers militaires, plaidant en faveur de conscrits, le plus souvent des jeunes à son emploi, mais fréquemment aussi des fils de cultivateurs. Finalement, il parvint à faire exempter toute la main-d'œuvre de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, obtenant pour cette dernière le statut d'industrie nationale<sup>19</sup>. Aux autres jeunes gens qui s'adressaient à lui, il suggérait de gagner les chantiers forestiers qui relevaient de ses entreprises et dont les responsables (les « jobbers ») avaient pour instruction de protéger les conscrits. Plusieurs d'entre eux trouvèrent effectivement de l'emploi dans les chantiers, soit à la coupe, soit au flottage du bois.

Au nord du lac Saint-Jean, des familles payaient pension à des entrepreneurs forestiers pour qu'ils hébergent leurs fils. En septembre 1918, Dubuc parvint même à négocier avec les officiers Beaubien et Desrochers une entente en vertu de laquelle les fils de cultivateurs qui s'étaient dérobés à la conscription seraient absous s'ils se livraient aux autorités avant le 10 octobre<sup>20</sup>. De nombreux autres acteurs du milieu des affaires imitèrent l'exemple de Dubuc (des gérants de banque, des chefs de petites entreprises, des représentants de chambres de commerce). Le milieu syndical manifesta lui aussi son opposition à la conscription. Ainsi, lors de son congrès annuel tenu en septembre 1918, la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord adopta une résolution demandant la libération des conscrits emprisonnés, invitant « les autorités compétentes à diriger plutôt contre les profiteurs et les spéculateurs l'habileté et le zèle si persévérant de la police fédérale »<sup>21</sup>. Enfin, selon divers témoignages provenant de diverses données orales, des chasseurs amérindiens auraient accepté d'accueillir des conscrits sur leurs territoires de chasse à compter de septembre 1918.

Plusieurs raisons motivaient le refus de s'enrôler, chez les conscrits, et l'opposition générale au sein de la population régionale. La plupart d'entre elles valent pour l'ensemble du Québec. D'abord, les défaites infligées au

fait francophone dans les autres provinces canadiennes (et dans les territoires du Nord-Ouest) depuis 1870, incluant la pendaison de Riel en 1885, avaient beaucoup indisposé les Canadiens français du Québec. Les restrictions apportées à l'enseignement du français en Ontario (en vertu du Règlement XVII) en constituaient le dernier épisode et la vive controverse que ce Règlement suscitait se mêlait à celle de la conscription. Le mécontentement se nourrissait aussi du sentiment que le gouvernement Borden avait trahi le Québec francophone en reniant sa promesse (faite à l'archevêque Bruchési, notamment) de ne pas imposer le recrutement obligatoire. La réputation de Borden lui-même était déjà ternie à cause de sa volte-face dans le dossier de la marine de guerre en 1911.

Un troisième facteur tenait au caractère généralement anglophone de l'armée canadienne et à diverses manifestations de francophobie dont elle était coutumière. L'anglais était la seule langue de commandement, même dans les quelques unités composées de Canadiens français. Ceux-ci étaient la plupart du temps instruits en anglais seulement, ils étaient constamment l'objet de quolibets de nature raciste et leur promotion au sein de la hiérarchie était très difficile<sup>22</sup>. Et le commandement militaire multipliait les bourdes (ou les provocations?), par exemple en nommant un ministre protestant responsable du recrutement au Québec. En août 1917, Jean Dubé, un jeune soldat originaire du Saguenay, fut tué à la guerre. Le message de condoléances expédié à sa famille par le ministre de la Milice était rédigé en anglais<sup>23</sup>.

À une autre échelle, les Canadiens français n'éprouvaient guère d'attachement à l'endroit de la Couronne britannique. Le discours nationaliste attaquait constamment le lien colonial, ce qui rejoignait un sentiment très répandu dans la population. Les données orales saguenayennes y font écho de diverses façons (« pourquoi aller se faire tuer pour les Anglais? », « les Canadiens français ne doivent rien au roi d'Angleterre », « après tout ce qu'ils nous ont fait... », etc.). Les journaux régionaux exprimaient à leur façon la même disposition. Une autre cause est d'ordre socioculturel. La crise de la conscription permit de relativiser l'attachement prétendument indéfectible des Canadiens français pour la France. On savait déjà qu'une bonne partie des élites, clergé en tête, était en froid avec la France républicaine et anticléricale. On se doutait moins peut-être qu'après un siècle et demi d'une histoire distincte, les milieux populaires au Québec avaient élaboré une culture, une mémoire et un sentiment d'appartenance fortement ancrés dans le continent nord-américain. L'identité qui en avait résulté avait fait de la mère patrie une référence plutôt distante.

Les jeunes gens provenant de ces milieux ne se sentaient donc pas spontanément obligés de s'enrôler pour la France<sup>24</sup>. Ajoutons que, depuis l'abandon de la Nouvelle-France en 1763, Paris avait peu fait pour concrétiser son statut de mère patrie culturelle.

À ces causes qui jouaient à l'échelle nationale, s'en ajoutaient quelques autres, cette fois de portée régionale. Le fait que les milieux institutionnels et l'ensemble des élites – sauf de rares exceptions – aient partagé la même vision de la conscription a de toute évidence consolidé le sentiment réfractaire des classes populaires. Un autre facteur tient à ce que cette culture régionale était très éloignée de toute la symbolique associée à la force militaire. Il est utile de rappeler ici que, dans les années 1910 par exemple, la force policière était encore très peu intégrée à la vie collective. Il y avait deux ou trois constables à Chicoutimi, un à Jonquière et un à Roberval. Il existait une petite criminalité ambiante qui, pour l'essentiel, était prise en charge par la dynamique communautaire. Le braconnage, très répandu, relevait de la police provinciale, mais celle-ci osait à peine s'aventurer dans la région tant la population se montrait hostile à ses opérations. À certaines occasions dans le passé, des policiers dépêchés dans une paroisse quelconque pour arrêter des contrevenants avaient dû renoncer, à cause de la résistance opposée par les paroissiens, curé en tête.

La conscription faisait donc miroiter des perspectives à la fois redoutées et détestées. Enfin, on avait affaire ici à une région éloignée, à dominante rurale, encore engagée dans le processus de peuplement et qui en démontrait tous les caractères : méfiance à l'endroit des interventions de pouvoirs externes, mentalité d'indépendance forgée dans la dure expérience de colonisation, très fort sentiment d'identité qui ne la prédisposait pas à des allégeances internationales.

L'opposition à la conscription ainsi que le mécontentement suscité par la participation à la guerre se manifestèrent d'abord dans les journaux. *Le Progrès du Saguenay* (Chicoutimi) et *Le Colon* (Roberval) furent les deux principaux intervenants. Le premier écarta toute offre de collaboration avec le gouvernement, refusant même en février 1917 de publier des annonces en faveur de l'enrôlement volontaire<sup>25</sup>. En 1917 et 1918, il exprima dans presque chacune de ses livraisons son opposition radicale aux politiques gouvernementales, allant jusqu'à braver la règle de la censure, ce qui lui valut plus d'une fois d'être menacé d'interdiction (à l'instar du *Devoir* et du *Canada*). *Le Colon* n'était pas moins vigilant, multipliant les éditoriaux, faisant circuler des requêtes, suscitant des assemblées publiques.

Parallèlement, la plupart des conseils municipaux adoptaient des résolutions dénonçant la conscription. Les cercles agricoles emboîtaient le pas. Et partout se tenaient de grandes assemblées populaires réunissant quelques centaines de personnes dans les villages, quelques milliers dans des villes comme Chicoutimi et Jonquière. Une Ligue anticonscriptionniste, animée par un groupe de notables, chapeautait toutes ces activités qui connurent une recrudescence en avril 1917, alors que le gouvernement annonçait l'annulation des exemptions accordées. L'avocat Thomas-Louis Bergeron, parmi d'autres, était un orateur particulièrement recherché. Partout, les fenêtres des édifices, les poteaux et les clôtures étaient placardés d'affiches.



BANQC-SHS-P2-S7-P00180

L'élection de décembre 1917 exprima clairement le sentiment de l'ensemble de la population. Au Québec, le parti libéral de Laurier, opposé à la conscription, remporta 62 des 65 sièges. Au Saguenay, les libéraux recueillirent 94 % des 11 000 suffrages exprimés. Signalons enfin que, tout au long de ce conflit, le conservateur Joseph Girard, qui représenta le comté jusqu'en décembre 1917, tint un rôle pour le moins ambigu. À diverses reprises, il prit position publiquement contre la conscription. En juin 1917 à Chicoutimi, il organisa même une grande assemblée populaire au cours de laquelle, devant 2 500 personnes, il prit vigoureusement position contre la loi<sup>26</sup>. Et cependant, comme nous l'avons indiqué plus haut, ses archives personnelles (déposées aux ASHS) démontrent qu'il collabora également avec les autorités politiques et militaires.

### Contrevenants et insoumis

Au sein du Québec, le Saguenay était l'une des régions où le recrutement s'avérait le plus difficile. Les officiers fédéraux le savaient et multipliaient les efforts, mais sans résultat. Selon les chiffres que nous avons pu rassembler, 500 hommes au maximum (sur quelque 3 500 appelés) se sont portés volontaires, représentant environ 1 % des engagés dans l'ensemble de la province. Rappelons qu'à cette époque, les Saguenayens représen-

taient 2,8 % de la population québécoise, ce qui donne un bon aperçu du sous-enrôlement. Dans plusieurs paroisses, on ne compta aucun volontaire. On relève aussi des concentrations familiales, par exemple au sein du personnel-cadre des entreprises Price (parmi d'autres, trois fils de L.-G. Belley, l'avocat de cette compagnie, s'enrôlèrent). Souvent, le goût de l'aventure était le motif principal, ou l'appel de l'héroïsme qui s'incarnait dans la carrière des armes, comme ce fut le cas pour le jeune Pierre-Eugène Guay de Chicoutimi (fils de l'ex-maire Joseph-Dominique), devenu officier et décoré de la croix militaire. Grâce à des reportages publiés dans *Le Progrès*, la population régionale put suivre son itinéraire sur le front européen, jusqu'à son décès survenu le 1<sup>er</sup> mai 1918 au cours d'un affrontement.

Les quelques éléments anglophones présents dans la population du Saguenay assurèrent le plus gros des initiatives pour stimuler l'enrôlement. L'industriel B. A. Scott, pour un, anima quelques soirées « patriotiques » au cours desquelles on faisait tirer des prix (en juin 1916, on fit « rafler » une automobile de marque Chevrolet). Le maire de Roberval, Arthur du Tremblay, prêta aussi son concours. Mais ces efforts ne connurent guère de succès.

De même, le recrutement obligatoire décrété en juillet-août 1917 connut des résultats mitigés. Cet appel visait environ 3 500 hommes au Saguenay, comme le révèle l'analyse de la pyramide des âges construite à l'aide des recensements décennaux<sup>27</sup>. Un très grand nombre de conscrits (il est impossible d'être plus précis) négligèrent même de se rapporter pour inscrire une demande d'exemption. Et pratiquement tous ceux qui se présentèrent aux autorités demandèrent à être exemptés, si bien que, dans l'immédiat, le recrutement obligatoire ne donna pratiquement aucun résultat. Ces demandes furent ensuite examinées par neuf tribunaux locaux (dont quatre au Lac-Saint-Jean) créés en vertu de la loi et formés, chacun, de deux juges de la région, en général des avocats, des commerçants, des instituteurs.

Ces arbitres avaient un préjugé favorable et, sans surprise, manifestaient beaucoup de bienveillance envers

les conscrits dans le traitement des dossiers. En fait, la plupart des demandes étaient accueillies favorablement. À Roberval, en particulier, le tribunal accorda pratiquement toutes les exemptions. À l'échelle du Canada, cette proportion fut un peu supérieure à 70 %<sup>28</sup>. À la demande des autorités militaires ou des conscrits eux-mêmes, ces décisions de première instance pouvaient ensuite être soumises à l'un des 195 tribunaux d'appel institués à l'échelle canadienne, chacun étant présidé par un magistrat. Au Saguenay, c'est le juge L.-N. Duplessis qui exerça cette fonction, siégeant entre février et avril 1918. Dans l'ensemble, peu d'exemptions furent annulées, surtout dans le Haut-Saguenay (région de Chicoutimi-Jonquière). On ne s'en étonne guère quand on sait, par exemple, que l'un des médecins-experts le plus souvent entendu devant le tribunal fut le D<sup>r</sup> Edmond Savard, le nouveau député du comté qui avait fait campagne contre la conscription en décembre 1917. Ajoutons à cela que de nombreux médecins accordaient généreusement les certificats d'inaptitude.

Les conscrits eux-mêmes recouraient à des ruses plus ou moins élaborées (comme manger du savon à vaisselle avant l'examen, etc.). Des parents achetaient au nom de leurs fils des lots non défrichés, en vertu de quoi ces derniers se présentaient comme cultivateurs. Les conscrits se munissaient de faux papiers, avec la complicité d'avocats. La tâche du juge se compliquait aussi du fait des nombreux homonymes (Tremblay, Bouchard, Simard...). Enfin, en dernière instance, plusieurs décisions de cette cour d'appel étaient aussitôt référées à la Cour suprême à Ottawa, que présidait le juge Duff. Cette fois, la magistrature tranchait presque toujours en faveur des autorités militaires. Quoi qu'il en soit, réagissant sans doute à la complaisance des instances locales et aux lenteurs administratives qu'elle entraînait, le gouvernement décida par décret, en avril 1918, d'annuler définitivement toutes les exemptions, comme nous l'avons signalé plus haut.

À partir de ce moment, tous les appelés qui ne s'étaient pas rapportés furent considérés comme hors-la-loi; la décision du 17 avril instituait donc une sorte de face-à-face entre les conscrits et la milice. Celle-ci avait dépêché au Saguenay un certain nombre d'agents (« spotters ») qui, sous la direction du major L'Heureux, traquaient les réfractaires en faisant appel à la délation. Certains individus se portaient volontaires, se voyant offrir une prime de cinq dollars pour chaque conscrit dénoncé et capturé. Selon nos sources, un certain « A. » de Jonquière fut un délateur très actif. Des voisins finirent par le démasquer et il fut chassé de la ville. Les vieilles dames étaient aussi très sollicitées par les « spotters ». Peu à peu, la méfiance s'installa, des citoyens furent dé-

noncés à tort comme délateurs (ou « mouchards »). Certains d'entre eux menaçaient de poursuivre leurs accusateurs ou se voyaient forcés de publier des démentis dans les journaux<sup>29</sup>. Mais dans l'ensemble, ces interventions étaient peu efficaces; elles eurent en outre pour effet de susciter parmi la population une hostilité croissante qui, au cours de l'été 1918, fit craindre une véritable insurrection.

Les miliciens transmirent à leurs supérieurs à Québec et à Ottawa des rapports alarmistes faisant état de groupes armés qui avaient pris le maquis et s'apprêtaient à attaquer les places et édifices locaux associés à la présence fédérale et à la chasse aux conscrits. Les dirigeants de l'Association conservatrice locale (Jos. Girard en tête) expédièrent eux aussi aux plus hautes sphères du gouvernement de même qu'aux responsables militaires des lettres, rapports et télégrammes de mise en garde. Dans un texte daté du 21 avril 1918, les autorités étaient informées que « l'état d'âme dans nos campagnes est absolument nerveux et qu'un moindre choc pourrait produire des résultats regrettables ». Rappelant leur dévouement à la cause du gouvernement, les représentants de l'Association précisèrent que, parce qu'ils étaient laissés sans protection, leur travail était devenu « plutôt dangereux pour leurs personnes ». Enfin, ils signalaient que les commerçants de la région « ont épuisé leur stock d'armes à feu et qu'en conséquence il est de haute importance que cet état de choses prenne fin »<sup>30</sup>. Plus tard durant l'été, dans un télégramme adressé à Pierre-Édouard Blondin alors ministre du Revenu, Jos. Girard évoquait la possibilité d'une « révolution » dans la région<sup>31</sup>.

Quelques mesures prises pour apaiser les esprits ne donnèrent pas de résultat. Par exemple, il fut annoncé que les conscrits qui se mariaient avant le 7 juillet bénéficieraient d'une exemption. Mais cette initiative n'eut pas d'effet, comme le montre une statistique du mouvement mensuel des mariages entre 1905 et 1925<sup>32</sup>. Il faut sans aucun doute imputer ce phénomène à la grande méfiance que nourrissaient alors les Saguenayens à l'endroit de l'armée et du gouvernement canadien. Dans ces circonstances, et forts des informations qui leur parvenaient de leurs observateurs sur le terrain, les dirigeants militaires optèrent pour une solution radicale, soit l'envoi de la troupe.

### **L'armée au Saguenay : la chasse aux insoumis**

Des jeunes avaient commencé à se cacher dès l'été 1917, au moment où était adoptée la loi du Service mi-

litaire. Le phénomène prit beaucoup d'ampleur au printemps 1918, avec l'annulation des exemptions, et il se généralisa à la fin de l'été alors que des rumeurs persistantes faisaient craindre l'arrivée de l'armée au Saguenay. Au dire des journaux locaux, on ne voyait plus de « jeunesses » dans les rues de Chicoutimi, Jonquière et Roberval. Dans les campagnes, le mouvement emporta pratiquement tous les conscrits, la plupart se réfugiant dans les bois. Parmi les fils ou les parents de cultivateurs, un certain nombre travaillaient le jour aux champs et se cachaient la nuit dans la grange ou dans un caveau à patates. La famille surveillait la route et, au besoin, avertissait les intéressés qui gagnaient alors la forêt. Mais le plus souvent, les conscrits séjournaient dans des anciens camps de bûcherons, vivant un peu de chasse, et des membres de leur famille venaient les approvisionner de temps à autre.

Dans d'autres cas, les insoumis s'installaient dans des grottes ou autres abris naturels. Mais ils choisissaient toujours des endroits surélevés, en montagne, de manière à faire le guet plus facilement. Grâce aux données orales, nous possédons des informations très détaillées sur ces repaires d'insoumis et nous avons d'abord songé à en dresser une carte. Mais elle serait d'aucune utilité, tant ces repaires étaient nombreux. En effet, nous en avons répertorié pas moins d'une soixantaine dans l'ensemble de la région. Tous les endroits un peu montagneux ont abrité des groupes de conscrits, à quinze, trente ou cinquante kilomètres des villes et villages. Il y avait des « Montagnes des conscrits » un peu partout, qui désignaient des repaires plus importants, des camps mieux organisés (la montagne Charles à Saint-Honoré, la montagne de la Rivière-à-Mars à une trentaine de milles de la Baie des Ha! Ha!, les « montagnes du Parc » derrière Laterrière, la montagne du lac Long à l'ouest de Jonquière, les montagnes de la rivière « la Moelle » au sud de Val-Jalbert et de Chambord, etc.).

Chacun de ces campements regroupait de 50 à 100 conscrits répartis en petits groupes. Sur la rive sud du lac Kénogami, à la hauteur du village de Saint-Cyriac, un groupe avait même aménagé des souterrains. Parfois on choisissait de se cacher dans de petites îles au milieu



Photo prise à Petit-Vimy, (France) sur le chemin de fer, au moment de la relève, sept. 1917. (Anciens "gourbis" allemands, et talus du chemin de fer, pris en avril 1917.) De gauche à droite: 1-Lieutenant Bourgaud (en haut) 2- Un canadien anglais, tête nue. 3- Lieutenant Georges Lamothe., 4- Lieutenant Deslauriers, signaleur. 5- Lieutenant P. Eugène Guay 6- Un inconnu (assis). Indication de M. Georges Lamothe, 18 mars 1938.

BANQC-SHS-P2-S7-P00338-1

de lacs éloignés. Quelques insoumis se sont aussi engagés comme porteurs auprès des chasseurs Innus, qu'ils ont suivis dans leurs pérégrinations, se rendant même jusqu'à la Baie-James. Quelques autres ont été accueillis à Péribonka par la communauté des frères de Vauvert où ils ont porté quelque temps la soutane (apparemment avec la complicité des religieux).

Les insoumis étaient armés de fusils, d'abord pour les besoins de la chasse. Mais dans plusieurs camps aussi, on était disposé à se défendre contre les soldats dont l'arrivée était toujours annoncée comme imminente. Il y avait entre autres, à l'ouest de Laterrière, une sorte de camp retranché où se cachaient une cinquantaine de conscrits soigneusement organisés et bien résolus à utiliser leurs armes. Les journaux faisaient état de ces groupes d'*outlaws* bien armés et prêts à tirer en cas de danger. Si bien que lorsque l'armée fit son entrée à Chicoutimi le 19 septembre 1918, Joseph Girard écrivit au ministre Blondin pour s'assurer « que des instructions soient données aux officiers d'agir avec beaucoup de prudence car nous craignons des coups de tête ». Il lui fut répondu de se mettre en contact avec les dirigeants militaires sur le terrain<sup>33</sup>.

Un convoi de 17 wagons était entré en gare à Chicoutimi, transportant 300 soldats avec fusils et mitrailleuses, des officiers et des médecins, ainsi que 240 chevaux, le tout sous le commandement du lieutenant-colonel J.-A. Beaubien<sup>34</sup>. Presque tous ces hommes étaient anglophones; on n'y comptait qu'une quinzaine de Canadiens français. Une partie des effectifs (75 soldats et officiers) fut dépêchée au Lac-Saint-Jean (principalement à Roberval et Saint-Félicien), le reste de la troupe restant à Chicoutimi. De ces trois endroits partirent la plupart des opérations de ratissage.

Les soldats se déplaçaient à cheval, en automobile ou à moto. Dès leur arrivée à Chicoutimi, ils firent au milieu de la nuit une descente à bord du bateau de croisière *Saint-Irénée* qui venait d'accoster. À l'aube, ils défilèrent

broyamment dans les rues de la ville, intimidant la population. Tout comme à Jonquière et au Lac-Saint-Jean, ils surveillaient les arrivées et départs des trains, contrôlaient la main-d'œuvre des manufactures de pâte et papier, inspectaient les cinémas et salles de billard. Par groupes de huit ou dix, ils faisaient des tournées à cheval dans les rangs et les villages. Des petites filles aux fenêtres leur faisaient des grimaces. Les soldats s'en amusaient, les leur retournaient. D'une façon moins innocente, ils faisaient aussi irruption dans les résidences la nuit en criant, baïonnette au canon, semant la panique parmi les occupants. Ou bien ils encerclaient des maisons en tirant des coups de feu en l'air.

Parallèlement, les soldats effectuaient de nombreuses patrouilles en forêt, dans les chantiers. Là encore, ces opérations étaient conduites de nuit, pour profiter d'un effet de surprise, et elles faisaient ordinairement appel à un « mouchard » servant de guide. Des sorties d'une plus grande ampleur furent réalisées dans les monts derrière Saint-Félicien, ainsi qu'à Saint-Nazaire, à Saint-Fulgence et surtout dans le secteur de la Montagne des conscrits entre La Baie et Laterrière. Cette dernière opération est mieux connue à cause de son envergure. Nous avons pu consulter, notamment, en 1971 à la Société historique du Saguenay une grande carte géographique (non cotée) indiquant en pointillé le trajet de 80 milles parcourus par 115 cavaliers guidés par un délaleur de Saint-Alexis-de-Grande-Baie. Cette longue sortie, dont une grande partie s'était déroulée de nuit, avait été particulièrement éprouvante pour les soldats à cause du terrain très accidenté et de la neige abondante qui recouvrait déjà les monts.

Mais ces efforts produisirent peu de résultats. Si les militaires comptaient quelques sympathisants chez « some of the better class of people »<sup>35</sup>, le reste de la population ne leur témoignait que de l'hostilité. Les rapports du lieutenant-colonel Beaubien adressés à son quartier général à Québec font état des insultes et des manifestations d'agressivité, dont la troupe était constamment l'objet de la part de nombreux individus qui se montraient tout à fait insouciantes des lourdes pénalités qu'ils encouraient. Les déplacements des soldats étaient surveillés de près et les informations étaient aussitôt relayées par téléphone ou autrement aux intéressés. Partout la population avait mis au point des codes, des subterfuges pour déjouer les soldats. On accrochait un « pavillon » (vêtement ou linge quelconque dont la couleur avait été convenue) à une fenêtre; on transmettait des signaux d'une maison à l'autre à l'aide de mouvements de lampes; on envoyait des enfants au-devant de la troupe pour retarder sa manœuvre, ou bien de faux conscrits

fuyaient ostensiblement à travers les champs pour créer une diversion pendant que les vrais s'échappaient; le curé ou le sacristain, comme nous l'avons signalé déjà, envoyait des messages en faisant sonner les cloches de l'église.

Dans les chantiers, les insoumis faisaient le guet et étaient presque toujours prévenus de l'approche des soldats. Lorsque ces derniers arrivaient aux camps, il ne s'y trouvait plus personne, sauf parfois des jeunes gens alités, atteints de la grippe espagnole. Un certain nombre de chantiers étaient reliés à la ville par téléphone et, dans ces cas, il était donc assez facile de déjouer les poursuivants. Beaubien a quelquefois demandé l'autorisation de couper les lignes téléphoniques, mais elle lui a été refusée. En d'autres chantiers, les conscrits, prévenus, abattaient des arbres en travers du chemin pour gêner la marche des cavaliers.

Deux autres facteurs rendaient les militaires hésitants. C'était d'abord le fait que les conscrits qu'ils auraient pu aisément capturer dans les chantiers étaient la plupart du temps des malades souffrant de la grippe espagnole. Par exemple, ils arrivaient dans un camp à l'heure du sou-



Photo prise à la sortie de l'attaque de la côte 70, Petit Servin (Pas-de-Calais) au nord de Lens, fin août, 1917. De gauche à droite: 1- W, Morgan (GEL) 2- Bourgeau (GEL) 3- P.E. Guay (GEL) 4-St-Victor (GEL) 5- G.E. Lamothe

per, y trouvaient 25 ou 30 couverts dressés, mais seulement quelques hommes alités. Les soldats rebroussaient souvent chemin par crainte de la contagion. Par ailleurs, une contre-propagande persistante, alimentée par la population locale, faisait constamment état des intentions séditeuses des conscrits, de nombreux camps retranchés conçus pour de longs sièges et défendus par de grosses bandes d'insoumis bien armés, résolus de se défendre jusqu'au bout. Selon quelques témoignages effectivement, en quelques endroits, les conscrits tiraient sur tout ce qui leur paraissait suspect. Les autorités militaires étaient incitées à la prudence par la perspective d'un violent affrontement qui aurait fait de nombreuses victimes

des deux côtés et aurait pu avoir un effet d'entraînement imprévisible.

Finalement, les soldats regagnèrent Québec le 15 novembre, soit huit semaines après leur arrivée au Saguenay. « Tout le monde dansait et chantait dans les rues », rapportait un observateur de Saint-Prime<sup>36</sup>. Le résultat des opérations était mince, principalement à cause de la complicité dont jouissaient les conscrits auprès de la quasi-totalité de la population. Les militaires interpellèrent plusieurs centaines de personnes, mais capturèrent très peu de conscrits, ce dont se plaignait la direction militaire à Québec (lettres diverses à Beaubien). Selon *Le Progrès du Saguenay* (7 novembre 1918, p. 1), seulement une trentaine de conscrits auraient été arrêtés et emprisonnés à Chicoutimi ou à Roberval. Mais ce chiffre ne semble pas tenir compte de ceux qui étaient envoyés à Québec et dont le nombre s'élève à au moins une centaine, et peut-être le double, d'après les rapports dressés par les militaires eux-mêmes<sup>37</sup>.

Quoi qu'il en soit, ce chiffre reste modeste, compte tenu des effectifs d'insoumis. Les prisonniers furent jugés dans les mois qui suivirent. Ils devaient choisir entre des amendes (allant de 100 à 250 dollars) ou une peine d'emprisonnement de vingt-cinq à trente jours. Plusieurs choisirent la prison, mais ils furent soumis à un régime très laxiste qui leur permettait de sortir presque à volonté. Une fois la guerre terminée et la troupe rapatriée à Québec, l'enjeu avait beaucoup diminué et les affaires étaient menées sans conviction. En octobre 1919, une amnistie générale fut accordée.

La grande majorité des insoumis sont rentrés chez eux après la guerre. D'autres, par crainte de représailles, ne sont revenus qu'au printemps suivant. Il s'en est même trouvé quelques-uns qui, pour la même raison, sont demeurés dans la forêt pendant plus de deux ans. Quant à ceux qui étaient décédés en forêt de la grippe espagnole, leurs corps furent transportés et remis aux familles.

## Conclusion

Que nous apprend cet épisode de l'histoire du Saguenay? En ce qui concerne d'abord l'interprétation générale de la crise de la conscription et la politique du gouvernement canadien, notre analyse commande une importante révision. À la suite de E. H. ARMS-



Chicoutimi - Le cenotaphe aux morts des guerres mondiales, érigé en 1960, par Armand Vaillancourt, sculpteur.

BA11QC-SHS-P2-S7-P08604

TRONG (1998, p. 272), plusieurs auteurs ont affirmé que les émeutes de Québec avaient marqué un point tournant dans les rapports entre Ottawa et Québec, tout le monde craignant alors une accentuation généralisée de la crise et une perte de contrôle sur les événements. Le gouvernement canadien aurait donc adopté

une politique de conciliation après avril 1918, veillant à ne pas heurter inutilement le Québec. De leur côté, les élites francophones seraient devenues plus conscientes de l'utilité d'assurer une participation honorable à la guerre, évitant ainsi l'hostilité durable des anglophones après la fin du conflit, alors que le pays ferait, pour le bénéfice de la postérité, le compte officiel des héros et des déserteurs. Or, l'envoi de la troupe au Saguenay (tout comme dans la région de Matane) constitue une donnée nouvelle qui semble contredire cette interprétation. Elle devra être revue de plus près.

Du point de vue, cette fois, des répercussions culturelles et sociales engendrées par la crise, on note d'abord qu'un grand malaise a envahi la mémoire collective, non seulement au Saguenay, mais dans l'ensemble du Québec francophone. Il est permis d'en voir un signe dans le fait que l'histoire des deux guerres mondiales a mis du temps à se constituer au Québec et, même aujourd'hui, c'est un genre scientifique qui sort tout juste de la marginalité en dépit d'un certain nombre de travaux de grande valeur (ceux de J.-P. Gagnon, de S. Bernier et de quelques autres).

Deux facteurs, par ailleurs diamétralement opposés, ont joué en ce sens. D'un côté, une sensibilité nationaliste s'est trouvée embarrassée de ce que de nombreux

Canadiens français a) se soient engagés avec enthousiasme, comme volontaires, dans l'armée canadienne et b) aient approuvé la politique de la conscription de Borden. Dans cette perspective, la mémoire se fait réfractaire à perpétuer des comportements qui, pour les esprits les plus radicaux, peuvent être assimilés à une sorte de trahison de la nation (par exemple : R. CO-MEAU, 1999, p. 97-99).



Photo prise à la sortie de l'attaque de la côte 70, Petit Servin (Pas-de-Calais) au nord de Lens, fin d'août, 1917. De gauche à droite: 3- Blais (G L L) 5- G. Garneau (G E L) 6- Poirier (G E L) 8- P. Beaudet (GEL) 9- Naud (GEL) 11- sergent Deblois (GEL) 12- Lafontaine (GEL) 14- G. E. Lamothe (GEL) 15- Laflamme (GEL) 16- P.E. Guay (GEL) cf 230

De l'autre côté, un malaise est né du fait que les Canadiens français auraient également trahi à la fois la nation canadienne et la grande cause de la liberté ou de la civilisation en refusant de se porter au secours de la France et de l'Angleterre, injustement attaquées par l'Allemagne nazie. S'ajoute à cela une donnée aggravante : le premier de ces pays était la mère patrie culturellement des Canadiens français, tandis que l'autre était considérée par plusieurs comme sa mère patrie politique, celle-là même qui, arguait-on, avait apporté au Québec les libertés démocratiques. Depuis 1918, ce discours a été largement diffusé par les médias anglophones du Canada et il semble qu'il ait fini par pénétrer la conscience collective de nombreux francophones (entre autres : A. HEWLITT, 1972, p. 34-35).

Ce thème de la mémoire honteuse mérite attention, dans la mesure où il révèle une particularité de la conscience historique canadienne-française. Ainsi l'Australie, qui était un partenaire exemplaire de l'Empire et se voulait très fidèle à sa mère patrie, a refusé par deux

fois, à l'occasion de référendums (1916, 1917), de participer à la guerre. Néanmoins, son historiographie et ses rituels commémoratifs n'ont pas cessé, depuis, de célébrer bruyamment ses hauts faits sur le front. Les désistements exprimés en 1916 et 1917 ont pris la forme d'anecdotes dont la nation ne tient pas à se souvenir. Par contre, l'affrontement de Gallipoli dans les Dardanelles, qui fut pourtant un cuisant échec, est rappelé chaque

année à l'occasion d'une fête dont les dimensions, depuis longtemps, éclipsent celles de la fête nationale elle-même. Voilà donc deux nations qui ont mémorisé d'une manière tout à fait différente deux expériences pourtant assez analogues. Ce fait pourrait servir d'amorce à une réflexion sur la fibre identitaire et, plus généralement, sur la culture des Canadiens français.

En rapport plus spécifiquement avec la population du Saguenay, la crise de la conscription a exercé un profond impact chez ceux qui l'ont vécue. La présence militaire a littéralement traumatisé les familles. À cette époque, comme nous l'avons souligné, les forces policières (ou constabulaires) étaient encore peu présentes dans cette société encore largement rurale. Après tout, les seuls uniformes qui étaient vrai-

ment familiers à la population étaient encore ceux des gardes paroissiales, lesquelles œuvraient très pacifiquement le dimanche à la messe, dans les processions religieuses et le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Il y avait certes des prisons à Chicoutimi, à Jonquière et à Roberval, mais elles étaient la plupart du temps vides et la garde des prisonniers y prenait des allures folkloriques. Quant à l'expérience des hommes en armes, elle se limitait aux exercices que tenait une milice plus ou moins honoraire à Chicoutimi le dimanche après la messe.

Cette population bon enfant fut donc très perturbée par l'arrivée subite d'une troupe nombreuse, hostile et bien armée, qui ne ménageait pas les tactiques d'intimidation (défilés dans les rues des villes et villages, irruptions nocturnes dans les maisons accompagnées de coups de semonce, délations, etc.). Les militaires faisaient en outre courir les rumeurs les plus folles : l'armée anglaise envahirait tout le Québec, les insoumis seraient envoyés en Sibérie, les familles complices se-

BAnQC-SHS-P2-57-P00340-1

raient séparées et les enfants gardés prisonniers, et le reste. « On se mourait de peur », répétaient les témoins que nous avons interrogés à ce sujet au début des années 1970.

Enfin, la réaction de la population régionale à la loi de la conscription et son comportement dans la chasse aux insoumis témoignent d'un sentiment unanime, au-delà des clivages et différences de classe, de parti, d'habitat, de génération ou de statut institutionnel. Même Joseph-Dominique Guay, homme d'affaires et personnage très en vue de Chicoutimi dont le fils était décédé au front, a fait diverses démarches auprès de politiciens fédéraux pour qu'ils assouplissent la loi de la conscription. Au sein de cette unanimité, il y eut quelques exceptions : d'abord, ceux qu'on appelait les « mouchards », ainsi que de rares notables, principalement le député Joseph Girard. À cause des messages alarmistes qu'il faisait parvenir à Ottawa, on peut dire que Girard fut l'un des responsables de la venue de l'armée au Saguenay. Il est certain aussi que, dans cette affaire, sa bonne foi a été trompée en quelques occasions. Par exemple, à deux reprises au moins, il a reçu des militaires l'assurance d'exemptions visant certaines catégories de conscrits, ou d'une amnistie en faveur des insoumis. Ces promesses n'ont pas été tenues.

En juillet 1918, par exemple, agissant suivant des instructions venues d'Ottawa, Girard et d'autres dirigeants du parti conservateur dans la région informaient la population que les fils de cultivateurs s'étant faits déserteurs pouvaient maintenant se rapporter, qu'ils seraient retournés à leur famille. Or, les conscrits ayant répondu à cette invitation furent aussitôt mis au cachot. Des épisodes semblables se sont reproduits en septembre et en octobre de la même année<sup>38</sup>.

En d'autres mots, il est clair que la loi de la conscription et l'intervention de l'armée ont suscité la formation d'un très fort consensus dans la société saguenayenne. Ce phénomène faisait affleurer deux grandes articulations dans lesquelles on peut voir les fondements de l'intégration collective : premièrement une appartenance, une solidarité régionale; deuxièmement une identité de type national, un ralliement de l'ethnicité. Ces deux assises éclipsaient momentanément toutes les autres appartenances ou affiliations. Est-il exagéré de voir dans ces lointains événements une source du nationalisme saguenayen qu'on voit s'exprimer depuis quelques décennies dans des choix électoraux d'une rare persistance ?

## Renvois biographiques

- ARMSTRONG Elizabeth H. (1998). *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918*. Montréal, VLB éditeur, 396 pages.
- BOUVIER Patrick (2003). *Déserteurs et insoumis. Les Canadiens français et la justice militaire (1914-1918)*. Outremont, Athéna, 149 pages.
- BRUCHÉSI Jean (1950). « Service national et conscription, 1914-1917 », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, tome XLIV (juin), p. 1-18.
- CHANTELOIS René (1967). *La Conscription de 1917 d'après les journaux français de Montréal*. Université de Montréal, Thèse de maîtrise (Histoire), 121 pages.
- COMEAU Robert (1999). « L'opposition à la conscription au Québec », dans Roch Legault, Jean Lamarre (dirs.), *La Première Guerre mondiale et le Canada : contributions sociomilitaires québécoises*. Montréal, Éditions du Méridien, p. 91-109.
- DANSEREAU Bernard (1994). *Le mouvement ouvrier montréalais et la crise de la conscription, 1916-1918*. Université du Québec à Montréal, mémoire de maîtrise (Histoire), 128 pages.
- FILTEAU Gérard (1977). *Le Québec, le Canada et la guerre 1914-1918*. Montréal, Éditions de l'Aurore, 231 pages.
- GAGNON Jean-Pierre (1986). *Le 22<sup>e</sup> bataillon (canadien-français) 1914-1919. Étude socio-militaire*. Sainte-Foy (Québec)/Ottawa, Les Presses de l'Université Laval/ministère de la Défense nationale, 459 pages.
- GAGNON Jérôme (1998). « La conscription de 1917 au Saguenay-Lac-Saint-Jean », *Saguenayensia*, vol. 40, n<sup>o</sup> 2 (avril-juin), p. 25-32.
- GRANATSTEIN Jack L., HITSMAN J. M. (1977). *Broken Promises : A History of Conscription in Canada*. Toronto, Oxford University Press, 281 pages.
- HEWLITT Alexander (1972). *Conscription-1917*. Toronto, Maclean-Hunter Learning Materials Co., 52 pages.
- LEGAULT Roch, LAMARRE Jean (1999). *La Première Guerre mondiale et le Canada. Contributions sociomilitaires québécoises*. Montréal, Éditions du Méridien, 270 pages.
- MICHEL Jacques (1938). *La participation des Canadiens français à la Grande Guerre*. Montréal, Éditions de l'A. C.-F., 188 pages.
- MORTON Desmond (1992). *Une histoire militaire du Canada : 1608-1991*. Sillery (Québec), Septentrion, 414 pages.
- NICHOLSON G.W.L. (1963). *Le corps expéditionnaire canadien*. Ottawa, ministère de la Défense, 671 pages.
- PELLETIER-BAILLARGEON (1996). *Olivar Asselin et son temps. Le militant*. Montréal, Fides, 780 pages.

POUYEZ Christian, LAVOIE Yolande, BOUCHARD Gérard, ROY Raymond et collab. (1983). *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 386 pages.

PROVENCHER Jean (1971). *Québec sous la loi des mesures de guerre : 1918*. Montréal, Boréal Express, 146 pages.

RUMILLY Robert (s.d.). *Histoire de la province de Québec. vol. XXII, La conscription*. Montréal, Montréal Éditions, 256 pages.

RUMILLY Robert (s.d.). *Histoire de la province de Québec. vol. XXIII, L'armistice*. Montréal, Montréal Éditions, 207 pages.

THÉRIO Adrien (2003). *Jules Fournier, journaliste de combat*. Montréal, Fides, 208 pages.

VENNAT Pierre (1999). *Les 'poilus' québécois de 1914-1918. Histoire des militaires canadiens-français de la Première Guerre mondiale* (tome 1). Montréal, Éditions du Méridien, 366 pages.

VENNAT Pierre (2000). *Les « poilus » québécois de 1914-1918. Histoire des militaires canadiens-français de la Première Guerre mondiale* (tome 2). Montréal, Éditions du Méridien, 297 pages.

## NOTES

1. Voir, par exemple, J.-P. GAGNON (1986), D. MORTON (1992), G. W. L. NICHOLSON (1963), R. CHANTELOIS (1967), J. PROVENCHER (1971), E. H. ARMSTRONG (1998), R. LEGAULT, J. LAMARRE (1999), J. L. GRANATSTEIN, J. M. HITSMAN (1977), R. RUMILLY (s.d., vol. XXII, XXIII), G. FILTEAU (1977), P. VENNAT (1999, 2000), P. BOUVIER (2003).
2. Nous avons commencé en 1971 à recueillir des données pour cet essai. Depuis, certains fonds ont pu être reclassés à la Société historique du Saguenay, aux ANQC ou même aux Archives nationales du Canada. Nous référerons toutefois aux cotes en usage dans les années 1970, au moment où nous avons consulté ces archives. Signalons aussi que J. GAGNON (1998) a fait paraître dans la revue *Saguenayensia* une brève étude sur le même sujet.
3. Données rapportées par E. H. ARMSTRONG (1998, p. 134).
4. Données rapportées par E. H. ARMSTRONG (1998, p. 256).
5. Chiffres compilés à partir de données publiées par E. H. ARMSTRONG (1998), J. L. GRANATSTEIN, J. M. HITSMAN (1977), D. MORTON (1992).
6. Données reproduites dans *Le Progrès du Saguenay* du 24 janvier 1918 (p. 2). Voir aussi, dans P. VENNAT (1999, p. 200 et suiv.), des chiffres tirés d'une enquête réalisée par *La Presse* à l'automne 1915 sur la participation des Canadiens français à la guerre. Sur les difficultés du recrutement au Canada anglais, voir aussi J. L. GRANATSTEIN, J. M. HITSMAN (1977, p. 34-42).
7. En ce qui concerne l'action du mouvement syndical (dans le contexte montréalais principalement), voir B. DANSEREAU (1994).
8. Sur ce sujet, voir H. PELLETIER-BAILLARGEON (1996, p. 643) et A. THÉRIO (2003, p. 147).
9. Sur ce qui précède, voir J. BRUCHÉSI (1950).
10. *Le Progrès du Saguenay*, 28 juin 1917, p. 5.
11. Archives de la Société historique du Saguenay (ASHS), Doc. 266, cahier D, chap. XXI.

12. ASHS, lettres et télégrammes relatifs à la conscription contenus dans le Document 363. Aussi, communications personnelles de M. W.-Hidola Girard, de Roberval, en septembre 1971.
13. Par exemple : 1<sup>er</sup> novembre 1917, p. 1.
14. Archives de l'évêché de Chicoutimi (à l'avenir : AEC), Registre des lettres, lettre du 5 janvier 1917 à Charles-Auguste Chauveau, directeur du Service national à Québec.
15. AEC, Registre des lettres, lettre du 24 février 1918.
16. ANQC, Mémoires d'Anciens, n<sup>o</sup> 683, p. 9.
17. M. Louis Otis, que nous avons interviewé en février 1972, les approvisionnait tous les trois jours.
18. Ces informations proviennent des données orales que nous avons recueillies à partir de 1968.
19. Il avait plaidé, entre autres choses, que la cellulose extraite du bois pouvait aussi servir à produire de la poudre à canon, que la diffusion des journaux était utile pour la propagande gouvernementale, etc. (communication personnelle d'Antoine Dubuc, fils de l'industriel, le 14 octobre 1974).
20. Cette entente fut ensuite dénoncée par le commandement militaire à Québec, qui reprocha aux deux officiers d'avoir outrepassé leurs pouvoirs (ANC, RG 24, série C-8, vol. 4518, Dossier c/170, lettres du 5, 7, 11 et 21 octobre 1918).
21. *L'Écho paroissial*, novembre 1918, p. 203.
22. En 1912, l'armée canadienne comptait 27 officiers francophones et 227 officiers anglophones. Sur ce sujet, voir E. H. ARMSTRONG (1998, p. 135 et suiv.), J. L. GRANATSTEIN, J. M. HITSMAN (1977, p. 24 et suiv.), G. FILTEAU (1977, chap. septième).
23. *Le Progrès du Saguenay*, 17 août 1916, p. 1-2.
24. Un argument semblable a déjà été formulé par J. MICHEL (1938, p. 49-54) dans un livre qui passe en revue les causes de la résistance canadienne-française.
25. Rapporté par J.-P. GAGNON (1986, p. 214, 224), s'appuyant sur des sources militaires.
26. *Le Progrès du Saguenay*, 7 juin 1917, p. 2.
27. Voir C. POUYZÉ et collab. (1983, chap. 6-7).
28. J. L. GRANATSTEIN, J. M. HITSMAN (1977, p. 97).
29. Ce fut le cas de Wilfrid Néron de Roberval, d'Henri Gagné d'Alma, d'Albert Lavoie de Saint-Jérôme, de J.-A. Gagnon d'Hébertville, etc. Voir *Le Progrès du Saguenay* (11 avril 1918, p. 3; 2 mai 1918, p. 8; 18 juillet 1918, p. 4), *Le Colon* (4 avril 1918, p. 4; 2 mai 1918, p. 4).
30. ASHS, Document 363A, extrait du procès-verbal d'une assemblée de l'Association conservatrice unioniste, tenue à Hébertville (Lac-Saint-Jean) le 21 avril 1918.
31. ASHS, Document 363M.
32. Un mois étant défini comme allant du septième jour du mois courant jusqu'au sixième jour du mois suivant. Cette vérification statistique a été réalisée à l'aide du fichier de population BALSAC.
33. ASHS, Document 363K, lettre du 21 septembre 1918. Et Document 363L, télégramme de Blondin en date du 24 septembre.
34. *Le Progrès du Saguenay*, 19 et 26 septembre 1918. Précisons que ce détachement incluait aussi une unité de la *Dominion* (ou *Military*) *Police* dirigée par le major W. R. Russell et composée de 54 hommes (ANC, RG 24, série C-8, vol. 4518, Dossier c/170, lettres du 18 septembre et du 31 octobre).
35. ANC, RG 24, série C-8, vol. 4518, Dossier c/170, lettre du major W. R. Russell aux autorités du district militaire n<sup>o</sup> 5 à Québec, 31 octobre 1918.
36. ANPC, Mémoires d'Anciens n<sup>o</sup> 758, p. 103.
37. Rapports consignés, encore une fois, aux ANC, RG 24, série C-8, vol. 4518, Dossier c/170.
38. ASHS, Doc. 363G, 363M, 363O, 363P. Aussi: *Le Progrès du Saguenay*, 10 octobre 1918, p. 5.

# LES 100 ANS DE L'ÉGLISE SAINT-DOMINIQUE DE JONQUIÈRE

Rédaction : **Éric Arseneault, journaliste, Cégep de Jonquière**  
Recherche : **Maude Leclerc, archiviste, Évêché de Chicoutimi**



**Éric Arseneault est natif de Jonquière. Il est diplômé en sciences politiques et en histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a été journaliste à la radio et à la télévision régionale pendant plus de vingt ans (1989-2011). Il enseigne maintenant l'actualité au département d'Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière.**



**Beauceronne d'origine, Maude Leclerc possède un baccalauréat ès arts et un certificat en archivistique de l'Université Laval. Elle a fait ses débuts dans le domaine des archives au secteur des archives privées historiques de la Ville de Lévis. Depuis près de 3 ans maintenant, elle vit au Saguenay et travaille comme archiviste à l'Évêché de Chicoutimi. Madame Leclerc s'implique également dans les milieux archivistiques et religieux de la région.**



Il y a des points de repère familiers dans le ciel de l'arrondissement de Jonquière à Saguenay : le mont Jacob, les tours du cégep, l'hôpital, l'antenne des stations locales de télévision, les panaches de fumée des usines de Kénogami et d'Arvida. Mais le plus célèbre de ces points de repère est sans contredit la majestueuse église Saint-Dominique et ses deux clochers effilés. Cet édifice patrimonial franchit une étape digne de mention en 2012. Il célèbre son centième anniversaire.

L'église Saint-Dominique est la troisième à avoir vu le jour sur le territoire de la paroisse qui porte son

nom. Elle est l'héritière d'une petite chapelle en bois érigée entre 1860 et 1862 sur un terrain situé aujourd'hui à l'intersection des rues Saint-Dominique et Chesnier. Il s'agissait d'un premier lieu de culte pour les colons établis sur les berges de la rivière aux Sables depuis 1847 à l'initiative de Marguerite Belley. Ces derniers devaient auparavant se rendre à Chicoutimi pour recevoir les sacrements et accomplir leurs devoirs religieux.

Ce premier temple s'avéra rapidement trop exigu pour accueillir les fidèles de Jonquière dont les rangs ne cessaient de grossir en raison du développement de l'industrie du bois. Une nouvelle église vit donc le jour en 1876 à l'endroit même où se trouve l'actuelle église Saint-Dominique. Il s'agissait d'un bâtiment de pierre d'une longueur de 180 pieds qui servit au culte pendant 35 ans.

En 1912, le village de Jonquière est élevé au statut de ville. Un an plus tôt, l'évêché de Chicoutimi avait autorisé la construction d'une nouvelle église en mesure de répondre aux besoins croissants des fidèles toujours plus nombreux. « En un peu moins de deux ans, de 1910 à 1912, la population catholique de la paroisse est passée de 2 650 à 3 500 âmes, et a subi une hausse de 30 % malgré le retranchement des 80 familles qui se sont regroupées autour de la nouvelle chapelle Sainte-Famille. »<sup>1</sup> Et c'est sur l'emplacement de la deuxième église, qui sera dans l'intervalle démolie, que le nouveau temple verra le jour.

La conception de la troisième église est confiée à l'architecte de Québec René-Pamphile Lemay (1870-1915), à qui l'on doit également la réalisation des églises Sacré-Cœur de Chicoutimi et Saint-Joseph d'Alma, de certains bâtiments de la Pulperie de Chicoutimi et des plans de la deuxième cathédrale de Chicoutimi rasée par un incendie en 1912.

La nouvelle église sera majestueuse : 226 pieds (69 mètres) de long, 112 pieds (34 mètres) de large au transept et 44 pieds (13 mètres) de hauteur à partir des fondations. Ses deux clochers s'élanceront dans



Collection : André Brassard

Construction de l'église Saint-Dominique de Jonquière.

le ciel jusqu'à une hauteur vertigineuse. La future église rivalisera en beauté avec la future cathédrale de Chicoutimi. « Avec ses deux tours, ses trois portails en avancée et son fenêtrage rappelant une rose, la façade de l'église Saint-Dominique évoque l'architecture des grandes églises du Moyen Âge français. (...) L'intérieur de l'église adopte un style romano-byzantin (qui) reprend de Byzance ces espaces amples, dominés par des voûtes bombées dont on attribue l'origine aux basiliques romaines – premiers lieux de rassemblement des chrétiens. »<sup>2</sup>

La construction sera sous la responsabilité de Joseph Giroux, un entrepreneur en construction de Saint-Casimir. C'est d'ailleurs d'une carrière du comté de Portneuf que seront extraites les pierres de granit sombre qui serviront de parement extérieur. Une partie de la maçonnerie proviendra également d'autres églises et presbytères démolis. Les pierres étaient acheminées à Jonquière par train puis transportées, par des chevaux, du chemin de fer jusqu'à l'église.

Les travaux de construction s'étendront sur une période de deux ans. Dans l'intervalle, une chapelle construite en 1911 de l'autre côté de la rue de la Fabrique accueille les fidèles. Celle-ci sera ensuite convertie en salle paroissiale et abritera notamment la résidence du sacristain. Elle héberge de nos jours le café-théâtre Côté-Cour. Le cosu presbytère qui côtoie l'église date également de cette époque.

Le 11 juin 1912, l'évêque du diocèse, M<sup>gr</sup> Michel-Thomas Labrecque, préside la cérémonie de bénédiction de la pierre angulaire. Celle-ci est située à la base du clocher sud et est reconnaissable par une croix gravée à sa surface. À l'intérieur ont été enfouis des documents liés à la construction de l'église : ses dimensions,

les autorités religieuses et civiles de l'époque, des pièces de monnaie et des objets religieux.

Les travaux de construction de l'église ne sont pas terminés pour autant. Quelques mois plus tard, les statues de saint Dominique et des quatre évangélistes commandées au sculpteur Louis Jobin de Québec sont disposées sur la façade de l'église. Il faudra attendre 1914 pour voir l'installation du monumental orgue de la Maison Casavant qui comporte pas moins de 1 819 tuyaux. Le célèbre musicien et compositeur François-Joseph Brassard saura mettre en valeur tout le potentiel de cet orgue pendant les 35 ans au cours desquels il sera l'organiste attiré de la paroisse.

C'est également à la fin de l'été 1914 que le carillon de l'église retentira pour la première fois dans le ciel jonquiérois. Il est composé de quatre cloches fabriquées par une famille de fondeurs de Haute-Savoie en France. Les quatre cloches, baptisées Sacré-Cœur de Jésus, Marie-Immaculée et de Sainte-Anne, Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste et François-Xavier-Dominique, ont un poids total de 9 000 livres (4 082 kg). Elles ont été hissées à force de bras dans le clocher sud, une besogne de titan pour l'époque.

Le 15 août 1914, l'église Saint-Dominique est officiellement bénie par M<sup>gr</sup> Michel-Thomas Labrecque à la faveur de célébrations grandioses qui s'étalent sur deux jours. Le Progrès du Saguenay parle d'un événement attendu avec anxiété par tous les citoyens de



La Société historique du Saguenay, en collaboration avec la Société de Généalogie du Saguenay, est fière d'annoncer la tenue en mai 2013 à Saguenay, dans le cadre des fêtes du 175<sup>e</sup> de la région, des congrès de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec et de la Fédération des Sociétés de Généalogie du Québec.

Toute la population est cordialement invitée à participer à ces deux événements d'envergure provinciale.

Ne manquez pas les détails à venir dans vos prochains numéros de *Saguenayensia*!



Fédération des sociétés  
d'histoire du Québec



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DES SOCIÉTÉS DE GÉNÉALOGIE

### Les Cahiers de Saguenayensia

plus de 100 photos sur chacun des arrondissements

Nous vous présentons les 3 Cahiers de Saguenayensia qui portent essentiellement sur chacun des arrondissements de Ville de Saguenay. Ces trois cahiers, intitulés :

**Arrondissement de La Baie : Berceau de notre histoire**

**Arrondissement de Chicoutimi : Capitale commerciale**

**Arrondissement de Jonquière : Cœur industriel**

nous permettent de vous offrir un véritable voyage dans le temps.

Vous trouverez, dans chacun des cahiers, plus de 44 pages contenant une centaine de photographies tirées de notre collection. Nous vous offrons également, un bref historique de toutes les anciennes municipalités comprises dans les limites des arrondissements. Une chronologie et des vignettes fournissent plus d'informations pour les amateurs d'histoire.

Ces Cahiers de Saguenayensia seront en vente à la Société historique du Saguenay au coût de 12 \$ chacun ou de 30 \$ pour les trois.

Pour information : 549-2805



- LA REVUE D'HISTOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN -  
*Saguenayensia*  
Volume 53, numéro 1, janvier-mars 2012

Erred de poste publication, enregistrement no B720. No de client : 00003818. Point de retour garanti. CDP. Québec - Capitale Est. Distribution. Cx. 0791 P.Q. Canada 10,00\$



*Il y a 100 ans :  
Chicoutimi brûlait*

10,00\$

## IL YA 100 ANS : CHICOUTIMI BRÛLAIT

CE NUMÉRO DE LA REVUE SAGUENAYENSIA DEVIENDRA, SANS AUCUN DOUTE,  
UNE PIÈCE DE COLLECTION.

QUELQUES EXEMPLAIRES SONT ENCORE DISPONIBLES  
À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY,  
NE MANQUEZ PAS LA CHANCE DE VOUS PROCURER LE VOTRE.

# Passionné d'histoire?



Nous aussi!  
**Histoire et civilisation**  
un programme captivant

CÉGEP DE  
**CHICOUTIMI**  
CCHIC.CA



*Les Entreprises*

*Bélanger et Tremblay Inc.*

Entrepreneurs généraux et techniciens en électricité

107, rue St-Charles, Chicoutimi (Québec) G7J 1T9

Tél. : 418-543-9518 Téléc. : 418-543-0252

Courriel : belangertremblay@bellnet.ca

LICENCE RBQ : 1621-7838-11



**TRIGONE**

CONSEILLERS EN AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE

**RÉPENSEZ**  
VOS FAÇONS DE FAIRE

**Claude Riverin**

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

1700, boulevard Talbot, bureau 101  
Chicoutimi (Québec) G7H 7Y1

Téléphone : 418 693-3300

Cellulaire : 418 817-3300

Sans frais : 1 866 931-3300

criverin@groupeptrigone.com

[groupeptrigone.com](http://groupeptrigone.com)



ANIMALERIE  
**Jonas**



**Bertrand Picard**  
Directeur

C.P. 203, Chicoutimi, QC G7H 5B7

| LA MARUOLAINE | LE NOUVELLE-FRANCE |

| CAP LIBERTÉ | CAP ÉTERNITÉ |

☎ 418-543-7630 ou 1-800-363-7248

Télécopieur : 418-693-1701

[bpicard@croisieresdufjord.com](mailto:bpicard@croisieresdufjord.com)



[www.croisieresdufjord.com](http://www.croisieresdufjord.com)

**PLUS FJORD QUE TOUT!**



109, rue Bossé, Chicoutimi, Qc G7J 1L5

tél. 418.543.1489 | téléc. 418.543.0675

[camil.production@l-imprimeur.ca](mailto:camil.production@l-imprimeur.ca)

CAMIL TREMBLAY ☎ 418.550.4148





La revue d'histoire régionale  
SaguenayensiA  
est publiée trimestriellement

pour vous abonner, remplissez ce formulaire et  
nous le faire parvenir par la poste avec votre  
chèque au montant total à l'adresse suivante :

Société historique du Saguenay  
930, rue Jacques-Cartier Est, local C-103  
Chicoutimi QC G7H 7K9

Je désire m'abonner :

Abonnement pour un an : 30,00\$ \_\_\_\_\_

Je désire renouveler mon abonnement : 30,00\$ \_\_\_\_\_

Je désire devenir membre de la Société historique du Saguenay

Membre corporatif : 100,00\$ \_\_\_\_\_

Membre individuel : 25,00\$ \_\_\_\_\_

Membre de soutien : 26,00\$ à 49,00\$ \_\_\_\_\_

Membre de soutien : 50,00\$ à 99,00\$ \_\_\_\_\_

Membre bienfaiteur : 100,00\$ à 249,00\$ \_\_\_\_\_

Membre bienfaiteur : 250,00\$ à 499,00\$ \_\_\_\_\_

Membre bienfaiteur : 500,00\$ et plus \_\_\_\_\_

Total :

Nom

Institution/maison d'affaire

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Courriel

Jonquière. « Notre dévoué curé, M. l'abbé Richard Tremblay, ne néglige rien pour donner à ces fêtes un cachet tout particulier afin que tous ceux qui en seront témoins en gardent un souvenir inoubliable, et c'est vraiment consolant de voir tous les paroissiens offrir cordialement leur concours à leur distingué pasteur. »<sup>3</sup>

La bénédiction de l'église a lieu à 15 h et l'évêque marque officiellement la fin du chantier en bénissant « un clou en or qui sera fixé au centre de la balustrade par Monseigneur puis enfoncé par M. le Curé, les membres du clergé et en dernier lieu par tous les citoyens. Ce sera le dernier clou de l'église. Il est donné par M. Edmond Lévesque, bijoutier de Jonquière. »<sup>4</sup>

Le lendemain, le nouveau temple de 2000 places est le théâtre d'une messe pontificale à laquelle participent un chœur d'une cinquantaine de voix et l'organiste de la cathédrale de Chicoutimi. Le carillon est par la suite béni solennellement et un groupe sélect de convives est invité à un grand banquet. Un grand concert sacré et un feu d'artifice clôturent cette journée historique.

La construction de l'église Saint-Dominique aura coûté en tout et pour tout 178 866 \$

143 000 \$ pour l'église  
 10 000 \$ pour le presbytère  
 2 916 \$ pour l'administration  
 22 950 \$ pour les imprévus (15 %)<sup>5</sup>

L'église Saint-Dominique est rapidement devenue un objet d'orgueil et de fierté pour la population jonquéroise. C'est une cathédrale qui n'en porte tout simplement pas le nom. Ses élégants clochers

servent de repère aux citoyens de la ville. Ils sont visibles à des kilomètres à la ronde et deviennent la marque de commerce d'une jeune ville en plein développement.

L'église Saint-Dominique traversera le temps, non sans toutefois en subir les outrages. À intervalles réguliers, de grands travaux sont nécessaires pour lui



Église Saint-Dominique en 1914.

Collection : André Brassard

garder sa fière allure et répondre aux nouvelles réalités : des gicleurs automatiques sont installés en 1939. Ils joueront leur rôle à merveille le 20 février 1943 lorsqu'un incendie éclate dans l'église. Le feu est éteint, mais les dommages s'élèveront quand même à un millier de dollars.

L'orgue Casavant est modernisé en 1944 avec l'ajout d'une console électropneumatique. Un système de sonorisation avait été installé quelques années plus tôt dans l'église.

En 1950, l'église Saint-Dominique subit une importante cure de rajeunissement. La pièce de résistance des travaux est l'ajout dans le chœur d'un autel de

marbre et d'un spectaculaire baldaquin, œuvre de la maison italienne Carli-Petrucci de Montréal.

En 1951, un violent coup de vent arrache la croix qui trône au sommet du clocher nord. Elle endommage la toiture dans sa chute sans toutefois faire de blessés. La fabrique prend en charge les travaux de remise en place de la croix et pour solidifier celle du clocher sud.

Les années 60 sont marquées par le concile de Vatican II (1962-65) qui modifie radicalement la liturgie eucharistique. Le prêtre célébrera dorénavant la messe face au public. Cela entraînera aussi en 1968 la disparition de la chaire, d'où le prêtre faisait son



Église Saint-Dominique de Jonquière en 2012

sermon, et de la balustrade en bois qui servait à la distribution de la communion.

Le baldaquin disparaîtra en 1981 à la faveur des travaux de rénovation majeurs qui seront financés par une campagne de souscription dont l'objectif était de 500 000 \$. Des travaux de maçonnerie sont également nécessaires à la suite du tremblement de terre du 25 novembre 1988 au cours duquel le clocher sud, situé du côté du presbytère, a bougé dangereusement.

D'autres travaux de conservation seront réalisés en 1999 et 2010 grâce à la générosité du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, des paroissiens et des entreprises du secteur.

C'est d'ailleurs pour souligner la fin des rénovations majeures de 1999 que l'église Saint-Dominique sera officiellement consacrée le 19 novembre 2000

par l'évêque du diocèse de Chicoutimi, M<sup>gr</sup> Jean-Guy Couture. Quatre-vingt-six ans s'étaient écoulés depuis la fin de sa construction.

En 2009, l'église Saint-Dominique acquiert l'orgue Casavant qui se trouvait à l'église Saint-Georges de Jonquière, laquelle a fermé ses portes dans la foulée d'un vaste mouvement de réorganisation des paroisses dicté par la baisse dramatique de la fréquentation religieuse. Cet instrument, construit en 1943, occupe aujourd'hui une place de choix dans le chœur du temple.

L'église Saint-Dominique trône encore et toujours dans le paysage jonquiérois. C'est l'un des plus beaux joyaux du patrimoine religieux de la région. Elle est un témoignage de la foi et de la fierté des paroissiens qui ont vécu à l'ombre de ses clochers. Et elle lance un défi aux générations à venir : celui de la garder dans tout son éclat pour encore au moins cent ans.

## NOTES

Collection : Gratien Tremblay

1. Russel, BOUCHARD, *Histoire de Jonquière, Coer industriel du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Des origines à 1997*, Ateliers graphiques Marc Veilleux Inc., Cap-Saint-Ignace, 1997, p. 300.
2. Luc NOPPEN et Lucie K. MORRISSET, *Jonquière, mémoires et lieux, Guide d'excursion et d'interprétation du patrimoine*, Ville de Jonquière, 1994, p. 15.
3. « L'église de Jonquière », *Le Progrès du Saguenay*, 6 août 1914, p. 2.
4. *Idem*
5. FABRIQUE DE LA PAROISSE ST-DOMINIQUE DE JONQUIÈRE, *Procès-verbal de l'assemblée du 26 mars 1912*, p. 212.

## RÉFÉRENCES

BOUDREAULT, René. *Travail de recherche dans les procès-verbaux de la paroisse St-Dominique de 1870 à 1916*, Jonquière, 1982, 9 pages.

DUPERRÉ, Yves. *Travail de recherche dans les procès-verbaux de la paroisse St-Dominique*, Jonquière, 2009, 11 pages.

NOPPEN Luc et Lucie K. MORRISSET. *Les églises de Jonquière*, Saguenayensia, octobre-décembre 1987, pages 3-8.

Les auteurs tiennent à remercier pour leur aide les membres du comité du centenaire de l'église Saint-Dominique présidé par l'abbé Louis-Marie Beaumont.

# NOS PETITES VACHES CANADIENNES UN PATRIMOINE EN PERDITION!

Entrevue avec Yves Girard par Laurent Thibeault

## Un chercheur dans un centre d'archives

Le 25 novembre dernier, un chercheur dépouillait quelques vieilles revues d'agriculture conservées à la SHS. Question d'apporter peut-être ma contribution, ou plutôt mes services-conseils en recherche, surtout si le sujet traité par ce chercheur avait déjà été l'objet de mes curiosités, je lui demande comme ça :

« Vous cherchez quelque chose en rapport avec l'agriculture? »

Voilà, la communication est établie et l'échange allait durer quelques heures, voire même se poursuivre à chaque visite du chercheur.

Il est vrai que le personnel qui travaille dans un centre d'archives a l'occasion de rencontrer une très grande diversité de chercheurs aux préoccupations tout aussi grandes de sujets d'intérêts. En répondant aux demandes des chercheurs, l'archiviste en arrive parfois à s'intéresser, à se captiver aussi au sujet traité. Il devient alors un complice, un conseiller de premier plan, un accompagnateur qui facilite d'autant la découverte de documents qui informent et témoignent de la préoccupation historique du chercheur.

M. Yves Girard, est ce type de chercheur qui aura su attirer l'attention du présent auteur de l'entrevue dont le sujet porte sur un patrimoine animalier en perdition, la petite vache, qu'on appelait autrefois, la « canadienne-française ».

Mon interlocuteur n'est pourtant pas un agriculteur. Il est tout simplement un véritable passionné du patrimoine animalier domestique canadien.

Au départ, il porte son attention et son intérêt sur le monde animalier de races d'origine française et particulièrement pour le célèbre cheval canadien. Il y a de cela près

de vingt-cinq ans, alors qu'il habite Montréal, il assiste à un salon du cheval. Il souhaite partager et échanger avec des passionnés de la race canadienne. Il découvre que les éleveurs parlent aussi des petites vaches canadiennes, de moutons canadiens et même du porc canadien, ces deux dernières races étant déjà disparues des registres officiels au Canada. C'est à compter de ce moment qu'il voua une véritable passion pour découvrir la race bovine originaire du pays.

## Un archiviste qui prend de l'intérêt pour le sujet du chercheur

En abordant ce sujet, je me suis aussi mis à brasser mes souvenirs. Je relevais de mes rêveries les moments de ces fins d'après-midi des longues journées du mois de juillet.

Quel plaisir que d'aller en famille à la fromagerie Boivin du rang Saint-Joseph à La Baie. Un plaisir qui se doublait d'un autre plaisir innommable de contempler dans les champs les troupeaux formés de petites vaches au manteau noir ou d'un roux foncé, presque noir.

Je constate alors, au gré des échanges avec monsieur Girard, que j'ai toujours été intrigué par cette bête à la silhouette fragile et qui semble étrangère aux grosses Holstein ou Ayrshire beaucoup plus connues de nos agriculteurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Or, ce chercheur m'informe que le 22 novembre 2009, il lançait, dans le journal le *Progrès-Dimanche*, page 27, un cri d'alarme sur la menace de voir disparaître de nos pâturages la vache canadienne-française...

## La passion patriotique d'Yves Girard :

*Oui, je m'intéresse depuis longtemps à la vache canadienne-française, me dit-il.*



Joly Victor Stella

Collection : Yves Girard

Ah! Oui! C'est pourtant vrai, cette petite vache n'est-elle pas disparue de nos pâturages et des décors champêtres de nos villages du Québec ?

Il y a encore des éleveurs au Lac-Saint-Jean qui ont des bêtes dans leur troupeau. Mais c'est dans le coin d'Hébertville avec monsieur Jérémie Tremblay qui possède presque essentiellement des vaches canadiennes. Il y a également à Saint-Augustin, monsieur Serge Leboeuf. D'ailleurs, ce producteur fournit le lait biologique nécessaire à la production d'un yogourt produit à Saint-Félicien, connu sous le label commercial, « L'authentik ». On compte également quelques bêtes isolées dans des cheptels composés principalement de traditionnelles vaches laitières Holstein ou d'un bétail destiné à la production de viande. Il y a encore ceux qu'on nomme les « Gentlemen Farmers qui vont ajouter à leur troupeau de races exotiques une ou deux petites canadiennes. »

Vraiment! Mais il me semble qu'il y avait au Saguenay, plus précisément dans le rang Saint-Joseph, quelques éleveurs dont les troupeaux étaient essentiellement constitués de vaches canadiennes.

Vous avez raison. La famille de monsieur Ursin Gobeil a déjà été un important éleveur. Elle a malheureusement abandonné cette production pour adopter une race beaucoup plus performante en quantité de lait produit par une bête.

Y a-t-il d'autres éleveurs qui ont gardé ou récemment eu un attachement envers la vache canadienne ?

### Des régionaux qui croient encore en la vache canadienne

Bien sûr, il y a eu Edmond Pilote de Saint-Félicien, Jos. Potvin à l'Anse de Roberval. Ce dernier a d'ailleurs été décoré de l'Ordre du mérite agricole. J'ajouterais Xavier Laroche aussi de Roberval et dont le fils possède encore quelques canadiennes. À Saint-Jérôme, Arthur Mathieu et ses fils ont possédé un troupeau formé de vaches essentiellement canadiennes. Ils ont malheureusement, comme bien d'autres, abandonné la production laitière au milieu des années « 70 ». Je ne dois pas oublier les sœurs Ursulines de Roberval et les pères Oblats de Pointe-Bleue. Les membres de ces deux institutions reli-

gieuses ont formé une véritable élite des vaches canadiennes. Ils ont inspiré de nombreux éleveurs en insistant sur l'importance de maintenir des troupeaux d'élite.

Corrigez-moi si je me trompe, la vache canadienne donne un lait dont la teneur en gras est particulièrement riche et de grande qualité en protéines pour la fabrication d'un bon fromage et d'autres produits laitiers ?

C'est très juste. Vous savez aujourd'hui pour un producteur laitier l'essentiel c'est de livrer un quota toujours plus élevé avec le moins possible de vaches. Le rendement n'est pas nécessairement à la qualité, mais beaucoup plus dirigé vers la quantité.

### Les laboratoires génétiques menacent la vache canadienne

Vous semblez me dire qu'on a sacrifié notre vache canadienne sur l'autel de la performance de grosses vaches « boostées » aux gènes du taureau Starbuck et de ses descendances !

Oui, et depuis longtemps déjà ce géniteur célèbre serait aujourd'hui largement dépassé dans ce domaine de l'amélioration génétique.

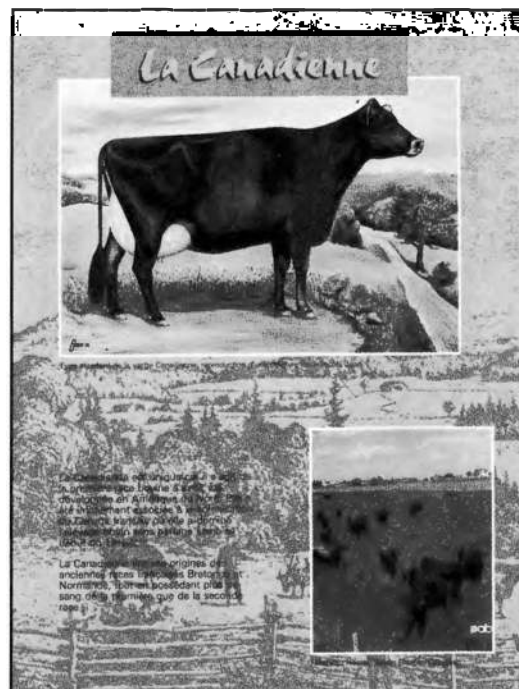
Quelles sont les qualités qu'on reconnaît à cette petite vache canadienne ?

### La rusticité de la vache canadienne comptait pour beaucoup dans les caractéristiques attribuées par les fermiers

Je dirais que les vrais amateurs sont passionnés par sa rusticité. C'est une vache résistante et bien adaptée à notre climat. Au plan alimentation, elle n'est pas capricieuse. Le fourrage de maigre qualité ne semblait pas l'affecter. Certains agriculteurs allaient même, pendant le long hiver en étable, nourrir leur bête avec de la paille

des céréales, d'autres n'hésitaient pas à les envoyer paître dans les champs broutant l'herbe sèche enfouie sous le couvert de neige. Naturellement, elle refaisait ses forces dans la verdure des pâturages du printemps et de l'été.

Vous semblez parler de cette race avec une certaine affectivité émotive, voire même avec une ardeur patriotique. Est-ce là un jugement exagéré de ma part ?



## La petite canadienne est un symbole patriotique national

*En fait, elle est aussi une part de notre patrimoine en ce domaine. Elle est une représentation de notre histoire. Il ne faudrait pas faire l'erreur de la comparer avec d'autres races aux qualités exceptionnelles. Si parler de notre patrimoine signifie mon ardeur patriotique, je n'hésite pas à vous donner raison.*

*Au plan morphologique, nous reconnaissons qu'elle est de taille généralement plus petite que dans la moyenne des cheptels que nous observons au Québec. Y a-t-il d'autres caractéristiques biologiques propres à cette race ?*

*Il est vrai que cette vache est de beaucoup plus petite que la vache Holstein, Ayrshire et autres. De plus, contrairement à ses congénères, elle a un dos puissant, large et trapu. Ses vertèbres ont d'ailleurs une certaine angularité. Cela lui donne un magnifique dos droit qui lui confère une posture que je qualifierais de fierté et une prestance ou une mine de la noblesse rurale. Finalement, elle assimile bien son fourrage qui donne comme résultat qu'elle produit un litre de lait à moindre coût en comparaison à d'autres races. Vous voyez là que j'ai des préjugés plutôt élogieux et favorables pour cette race de chez nous...*



*Avec toutes les qualités que vous venez de nous décrire, pourquoi alors avoir abandonné l'élevage de cette race ?*

*Avant de répondre à cette question complexe, j'ajouterais une autre qualité évoquée par le spécialiste Maurice Hallé, secrétaire de la Société des éleveurs canadiens. Il écrivait dans le Bulletin des agriculteurs de décembre 1951;*

*« Autre caractère presque exclusif à la Canadienne : la qualité de la viande et le poids de la carcasse après l'abattage – à ce sujet nous désirons citer M. Adréa Saint-Pierre, un expert qui s'y connaît : « De toutes les races bovines laitières de la province, il n'en est pas une qui offre plus d'avantages*

*que la Canadienne sur le marché du bœuf. Je m'en tiens à cette seule affirmation bien que de nombreux bouchers m'aient soutenu qu'ils la préféraient aux autres races. » Le même technicien donne ensuite les raisons : « 1— Un animal de la race Canadienne donne une carcasse plus pesante qu'un animal d'une autre race, ayant le même poids vif — sa forme trapue et ramassée est la cause de ce résultat; 2—la charpente osseuse d'une Canadienne étant plus délicate, sa carcasse laisse moins de déchets à l'abattoir et à la cuisine que celle des animaux d'autres races laitières. »*

## La diminution du cheptel national crée les problèmes de consanguinité

*Mais revenons à votre question relative à l'abandon par les éleveurs de la Canadienne. Il faut dire que depuis quelques années cette race connaît des problèmes liés à la consanguinité. On a trop cherché à la protéger dans sa pureté. Le mélange des gènes aux origines trop proches des parents était inévitable. La diminution importante d'éleveurs, l'éloignement des troupeaux, normalement voisins, ont créé des croisements beaucoup trop proches du même géniteur dans un même troupeau. Cela allait nécessairement augmenter la consanguinité.*

*Les laboratoires de prélèvement des semences – et je pense à la célèbre École nationale d'agriculture de Saint-Hyacinthe – n'auraient-ils pas été en mesure de s'impliquer dans la recherche et la protection de cette race ?*

*Sans doute, mais comme le long processus du désintéressement à cette race survint au moment où la procréation assistée ou l'insémination artificielle, – ce que les agriculteurs nomment gentiment le « bœuf artificiel » – la priorité était de se concentrer à développer une vache particulière : la bonne grosse Holstein. La vache canadienne a alors été plutôt négligée. Je ne peux pas dire qu'on n'a pas essayé. Par exemple, pour combler les carences de consanguinité, les éleveurs ont procédé par des croisements en insémination artificielle avec d'autres races qui n'ont pas toujours donné d'heureux résultats.*

## Les origines de la vache canadienne

*Mais d'où vient cette petite vache ?*

*Il faut remonter aux origines de la colonie. Les premiers colons venus des régions de Bretagne et de Normandie ont amené, vers 1608, les premiers spécimens dont les origines sont similaires à la vache Jersey, la Guernesey, la Kerry et la Bretonne, toutes des races d'origine celtique.*

*Aujourd'hui, on prétend que la vache canadienne est la plus vieille race de vaches en Amérique du Nord et sans doute la seule race de vache typiquement nord-américaine. Si son lieu d'origine est le rigoureux climat du nord de la France, cela explique-t-il ce que vous avez appelé sa rusticité et sa facilité à s'adapter aux climats de notre partie du continent ?*

*En fait, la vache Jersey, aux origines similaires, vient de cette île anglaise tout juste au nord-ouest de la Bretagne. Le climat d'hiver est particulièrement froid et humide. Les grands vents de la mer du Nord et de l'Atlantique Nord s'engouffrent dans la Manche et amènent une température qui se rapproche de nos conditions hivernales. Voilà pourquoi cette vache, devenue canadienne, a pu s'acclimater à notre pays. Voilà aussi pourquoi nous disons qu'elle se caractérise par sa rusticité.*

*Or, comme une bonne partie de nos ancêtres ont quitté la France à partir de la Bretagne, la rusticité des bêtes a rejoint aussi la rusticité des colons. Est-ce qu'on retrouve cette vache canadienne dans plusieurs régions du Québec ?*

### **Sa capacité de s'adapter aux conditions particulièrement difficiles dans toutes les régions du Québec**

*En consultant les sites Web d'éleveurs québécois, vous serez à même de constater qu'elle est présente dans plusieurs régions de la province. Elle s'est étendue aussi en Ontario, aux États-Unis et même en France. D'ailleurs, nous pouvons dire que sa principale qualité est celle de très bien s'adapter à divers climats et à diverses conditions géographiques soit de plaines ou de montagnes, soit de riches pâturages d'herbes grasses ou d'un foin plus ou moins propice à un élevage soigné.*

*Au temps de la colonisation où l'on pratiquait surtout une agriculture de survivance, cette vache avait-elle d'autres fonctions que de donner du lait ou de fournir l'alimentation en viande à la famille ?*

*Disons d'abord que sa première production, celle de donner du lait fournissait aussi les sous-produits du beurre, du fromage et également le petit lait ou le résidu du lait provenant de la concentration du lait en crème qui servait de nourriture aux cochons. Quant à la production de la viande, évidemment que la viande des vieilles vaches était récupérée pour des besoins d'alimentation. Mais il y avait aussi la production de veaux lorsque le troupeau devenait trop important pour l'espace agricole cultivable. J'ajouterais que le bœuf canadien rendait de précieux services, dans les travaux de défrichage, des travaux de labour, du transport du*

*bois et de marchandises diverses, voire même des déplacements des colons sur de courtes distances d'un lieu à un autre ou d'un village à un autre.*

*Vous nous dites qu'on attelait le bœuf canadien comme on attelait un cheval ?*

*Bien sûr, rappelez-vous que j'ai donné comme qualité sa rusticité et sa résistance, deux qualités qui ont permis son adaptation aux rigueurs de notre pays. Mais il faudrait ajouter aussi sa docilité. Cette qualité, nos colons l'utilisaient pour substituer le rôle traditionnel du cheval dans les travaux de la ferme par le bœuf canadien. Le cheval est beaucoup plus exigeant en quantité, en qualité de nourriture et généralement plus sensible aux différentes maladies. La fonction du cheval est, au début de la colonie, uniquement réservée aux déplacements de la noblesse et la classe bourgeoise. D'ailleurs, il en coûtait beaucoup plus cher à l'achat, en nourriture, en espace d'hivernage et en entretien.*

### **La démarche historique de la création d'une vache canadienne**

*Vous nous avez dit au tout début de cette entrevue que cette race était issue de croisements de quelques races du nord de la France. Comment en est-on arrivé à créer une race dite canadienne ?*

*En fait, la reconnaissance d'une race est un long processus de croisements sur plusieurs générations et un aussi long processus de faire reconnaître une race par des organisations qui contrôlent la génétique animale. Le processus de croisements s'établit lorsqu'on veut donner à un animal des caractéristiques morphologiques, voire même des caractéristiques esthétiques comme la couleur de la robe (rousse, noire, brune) et des qualités génétiques qui se répètent d'un croisement à un autre. C'est donc par le nombre successif de bêtes aux mêmes caractéristiques qui vient confirmer au plan biologique un bagage spécifique que nous avons développé cette race. En ce qui concerne la reconnaissance officielle par des autorités compétentes, c'est aussi un processus qui demande la détermination de personnes convaincues du bien-fondé de faire reconnaître une race.*

### **L'oeuvre du Dr Joseph-Alphonse Couture**

*Vous connaissez sans doute le nom de ces personnes ?*

*En réalité, j'attribuerais à plusieurs personnes la reconnaissance officielle de la vache canadienne. Je dois surtout*

insister sur le rôle joué par le D<sup>r</sup> Joseph-Alphonse Couture, pour son œuvre liée à l'enregistrement du cheptel canadien.

Pour le D<sup>r</sup> Couture (1850-1922), mentionnons qu'il est médecin vétérinaire ayant exercé sa profession dans la ville de Québec. Il a fondé la première école de médecine vétérinaire de langue française au Québec. Mais, il est surtout réputé pour l'important rôle qu'il a joué comme principal artisan de l'ouverture des livres de généalogie des vaches et des chevaux canadiens.

C'est quoi cette question d'ouverture des livres de généalogie ?

En fait, pour reconnaître une race, l'important c'est d'enregistrer des bêtes qui répondent à des caractéristiques particulières dans un registre ou un livre de généalogie identifiant ainsi les ascendances généalogiques d'un animal. En 1886 et 1889, le D<sup>r</sup> Couture commence l'inscription du cheptel des vaches canadiennes.

Peut-on dire qu'il est le premier responsable de l'identification officielle de la vache canadienne ?

J'irais plus loin en disant que par ses écrits, ses conférences à caractère scientifique, J.-A. Couture peut à juste titre être considéré comme quelqu'un qui a réalisé beaucoup pour le développement et l'avancement scientifiques de l'agriculture au Québec. Certains diront même qu'il était un des premiers scientifiques qu'ait connus le Québec.

Qu'est-ce qu'on retient aujourd'hui de son œuvre ?

Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de monde s'intéressant à l'agriculture qui ne le connaît pas de réputation. Comme passionné de l'histoire du patrimoine vivant du Québec, laissez-moi vous indiquer quelques-unes de ses grandes réalisations. D'abord, dès 1878, il fut nommé inspecteur vétérinaire du bétail au port de Québec, puis surintendant de la Quarantaine des animaux de Lévis. Il occupa entre autres le poste de premier vice-président de l'Association vétérinaire française de Montréal, de vétérinaire en chef au ministère de l'Agriculture et de professeur et directeur de l'école vétérinaire attachée à l'Université Laval, première école vétérinaire du Québec qu'il a d'ailleurs contribué à fonder.

Il me semble qu'on l'associe beaucoup à la création des Sociétés d'éleveurs ?

Vous avez raison, il est le fondateur de la Société des Éleveurs de Bétail Canadien, de la Société générale des Éleveurs de la Province de Québec, de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens, de la Société des Éleveurs des ani-

maux de race ovine et finalement, de la Société des Éleveurs d'animaux de race porcine.

Somme toute, la reconnaissance d'une vache dite canadienne, c'est beaucoup son œuvre...

En réalité, on savait depuis longtemps qu'il y avait une race de vache particulière issue de l'histoire du Canada français. Le D<sup>r</sup> Couture par son patriotisme, son nationalisme et son approche scientifique a contribué fortement au développement de l'agriculture moderne et progressive au Québec. J'oserais dire que ses actions pour préserver l'intégrité du cheptel canadien c'était aussi lutter pour la préservation de l'identité nationale québécoise.

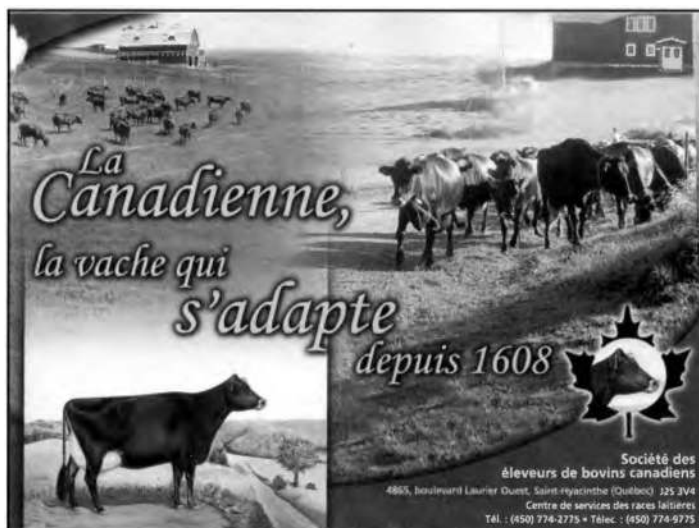
### L'avis de notre expert sur l'avenir de ce patrimoine animalier québécois

Au terme de cette entrevue, croyez-vous que ce volet de notre patrimoine, cet aspect de notre histoire nationale saura encore survivre face aux exigences du marché performant de l'élevage bovin ?

Je réponds que tant qu'il y aura des passionnés, tant qu'il y aura des éleveurs passionnés, tant que l'on maintiendra des associations, tant qu'on trouvera des qualités à notre petite vache canadienne et tant et aussi longtemps que les Québécois auront le goût de protéger leur patrimoine, d'assurer que le terroir national compte pour beaucoup pour notre identité culturelle, nous la verrons encore pour un certain temps perdue parmi tant d'autres races dans le paysage rural du Québec.

Merci, M. Girard.

Laurent Thibeault



## CHRONIQUE DES MÉMOIRES DE VIEILLARDS

M. Théophile Tardif de Chicoutimi, consulté par M<sup>gr</sup> Victor Tremblay le 8 avril 1941.

Par Myriam Gilbert

Je suis né à Québec, j'ai eu 62 ans le 6 avril. Mon père s'appelait Pierre Tardif; il était boucher. Je n'ai connu par ici qu'une autre famille de Tardif, pas parente avec la mienne.

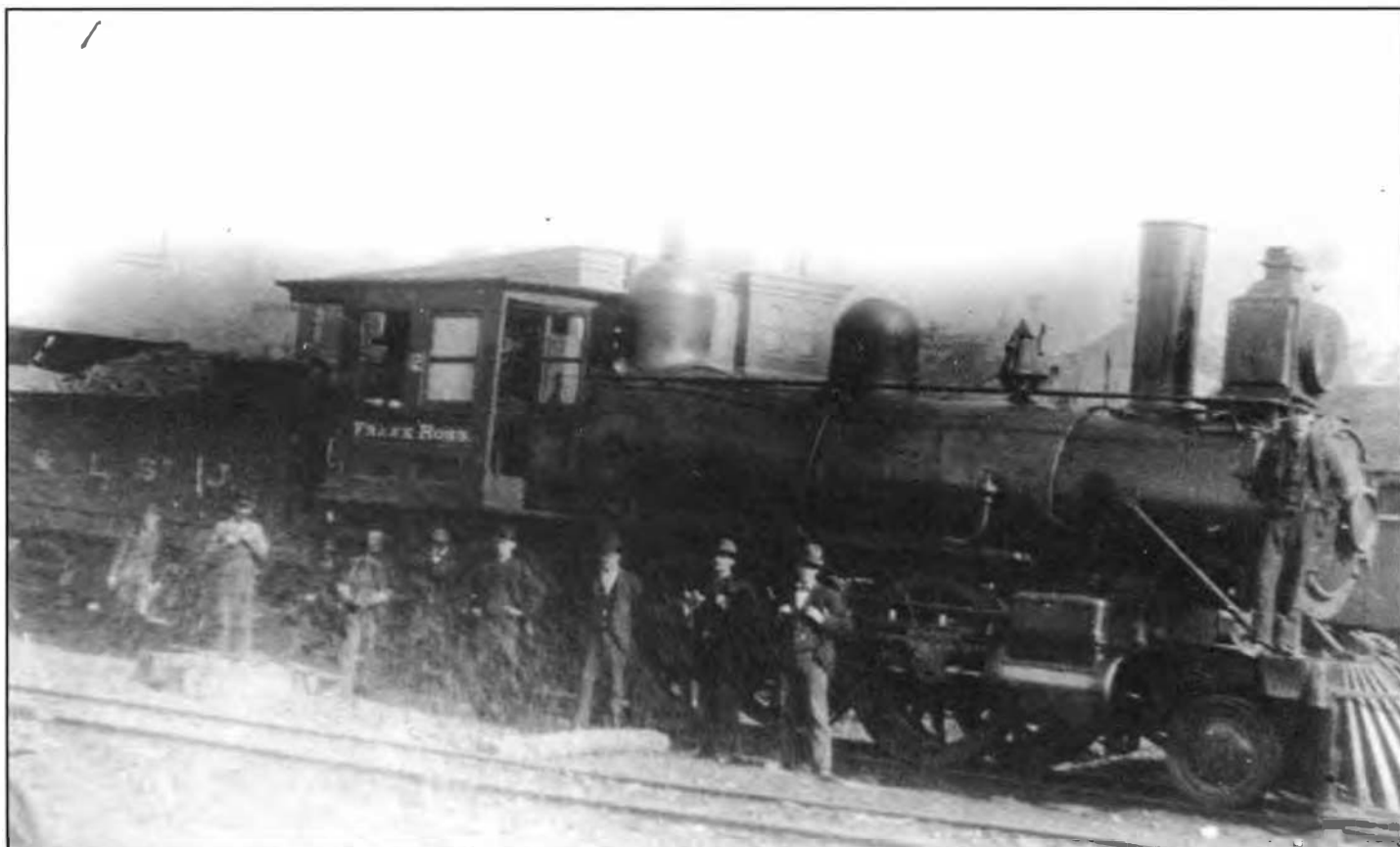
Mon premier métier a été chauffeur sur les chemins de fer. C'est le curé Paradis, de Roberval, qui m'a fait laisser ce métier, par rapport aux sociétés? Vous savez que les employés de chemins de fer sont obligés d'entrer dans certaines sociétés. Le curé Paradis n'aimait pas cela, il m'a fait sortir et m'a fait entrer dans le commerce.

J'ai été boucher à Roberval. Ma boutique était en arrière de l'église, sur le terrain même de la fabrique; elle a passé au feu plus tard, il n'en reste plus rien. Moi, je l'ai vendue à un Français du nom de Traversa, quand l'incendie de l'hôtel Beemer et d'autre chose ont amené une diminution d'activité à Roberval.

Les cinq dernières années, j'ai travaillé comme boucher chez Onésime Girard, à la Rivière-du-Moulin. Maintenant je ne suis plus capable. Je ne travaille plus depuis le mois d'octobre dernier.

J'ai reçu, du temps que j'étais à Roberval, le journal Le DÉFRICHEUR. Je sais qu'il y avait un Bernier là-dedans, mais je ne le connaissais pas personnellement. Le journal a paru pendant quelques années. Je ne sais pas comment il est disparu. Il était imprimé rue Marcoux - une petite rue allant de la Station à la rue Saint-Joseph, voisine de celle de la Gare.

C'est moi qui ai chauffé le premier train de passagers entre Roberval et Chicoutimi, le train qui inaugurerait la ligne. J'avais eu treize ans le 6 avril précédent. C'était le 4 juillet. On avait organisé une excursion: ça coûtait 50 cents de Roberval à Chicoutimi. Nous avions six chars: trois chars passagers, réservés aux



Locomotive n° 12, 1896

BAnQC-SHS-P2-57-P00943

dames, et trois chars de bagages (des «box») pour les hommes.

Le trajet s'est accompli sans accident ni incident, et en moins de temps qu'on en prend aujourd'hui; car on allait plus vite autrefois que maintenant; les «engins» étaient plus petits et pouvaient sans danger aller plus vite.

Le train s'est arrêté au pont de la rivière Chicoutimi, au Bassin. Le pont n'étant pas encore accepté, on n'avait pas la permission de passer dessus avec des passagers. On avait mis des madriers pour faire une sorte de trottoir entre les rails et c'est là-dessus que les gens ont traversé le pont.

Sur ce premier train de passagers, l'ingénieur était Jos Déry (il a bâti plus tard un moulin à Mistassini; le conducteur était Arthur Bourdeau (mort maintenant); les «break-mans» étaient Thomesse Bérubé et Achile Nadeau (morts tous les deux); j'étais le seul chauffeur. Cette équipe de cinq hommes forme le personnel régulier d'un train.

J'ai été 13 ans chauffeur. Au commencement, on chauffait au bois. C'est moi qui ai été le chauffeur de la première locomotive qui a chauffé au charbon. Était-ce parce que j'étais le plus jeune et qu'on avait pitié de moi? En tout cas j'ai été le premier à chauffer au charbon sur la ligne du Lac-Saint-Jean. C'était beaucoup moins dur que de chauffer au bois.

En partant d'ici, j'ai été dans l'Ouest, encore chauffeur. Je me suis marié à 20 ans. Deux mois après, je suis parti pour l'Ouest et ma femme n'est venue me rejoindre qu'un an et demi après. Elle est restée avec moi, mais l'Ouest ne lui plaisait pas et nous sommes revenus. J'ai chauffé ensuite sur la ligne du Lac-Saint-Jean pour l'ingénieur Charles Morin (père d'Auguste et de Mme Murdock, plombier).

Il y a quelque temps, j'ai eu la visite d'un ancien chauffeur Albert Duperré. Il venait se faire dire à quelle date il était entré comme chauffeur (car les papiers du chemin de fer ont été détruits dans l'incendie de la gare du Palais, à Québec). Il apportait avec lui une photographie où nous étions posés ensemble dans ce temps-là. Il était plus âgé que moi, bien que rentré après moi en service.

L'histoire de la photographie est assez curieuse. Nous étions à Québec, à l'hôtel Terminus, en attendant le retour de notre train à chacun. Nous partons pour faire promenade. Passant près de la morgue, un policier nous arrête pour servir comme jurés à une enquête sur le corps

d'un noyé. Ça nous contrariait, mais fallait bien. Pendant que la police était en quête d'autres jurés, je profite de ce que le juge était occupé et je pousse du coude mon compagnon et lui faisant un geste qui voulait dire: sauvons-nous! On décolle et on prend la rue Saint-Joseph en marchant assez vite. Un moment, nous apercevons un policier qui s'en vient rapidement. Imaginant qu'il courait après nous, nous enfilons dans la première maison qui se présente. Un escalier nous conduit à l'atelier d'un photographe. Là, fallait bien avoir l'air d'être venus pour quelque chose: nous nous faisons poser ensemble, un petit portrait sur le zinc. C'est cela que Duperré avait conservé; mais j'ai été bien en peine de lui dire au juste en quelle année avait eu lieu l'aventure.

La vie était dure autrefois sur les trains, surtout durant l'hiver. Aujourd'hui, on est beaucoup mieux organisé; les employés ont beaucoup plus de chance.

C'est moi qui étais chauffeur sur le train quand des gens avaient voulu tuer Sir Wilfrid Laurier.

Il y avait eu une grande assemblée à Chicoutimi, et on remontait à Roberval avec un gros train chargé, environ douze chars. En arrivant à Jonquière, il y avait alors un «tracel» de bois sur une coulée profonde de 70 pieds, chez les Kirouack. Là des gens avaient mis sur la ligne des grosses roches pour faire dérailler le train. Or on venait d'avoir l'ordre de ne passer qu'à quatre milles à l'heure sur ce viaduc, qui commençait à être dangereux et devait être bientôt réparé; l'ordre était arrivé depuis trois ou quatre jours, il était encore affiché. On avait donc ralenti (car auparavant on passait à toute vitesse). Dans la courbe qui précède, j'ai moi-même aperçu, de mon côté, les roches sur la ligne. J'ai tout de suite crié à l'ingénieur, qui était Saindon. On a eu le temps d'arrêter. Ça nous a pris beaucoup de peine pour culbuter ces roches immenses en bas du viaduc à l'aide de nos barres d'acier.

Une enquête a été faite. On a trouvé à environ un mille de là une espèce de «lorry<sup>1</sup>» que les malfaiteurs s'étaient fait eux-mêmes pour transporter les pierres; mais personne a été arrêté. On a cru, paraît-il que l'auteur du coup aurait été une espèce de fou qui demeurerait dans un rang par là, aidé par des petites jeunesses. En tout cas c'est resté là.

## NOTES

1. Wagonnet plat utilisé pour l'entretien des voies ferrées.

## Les dessins de Vic Dallaire, sculpteur

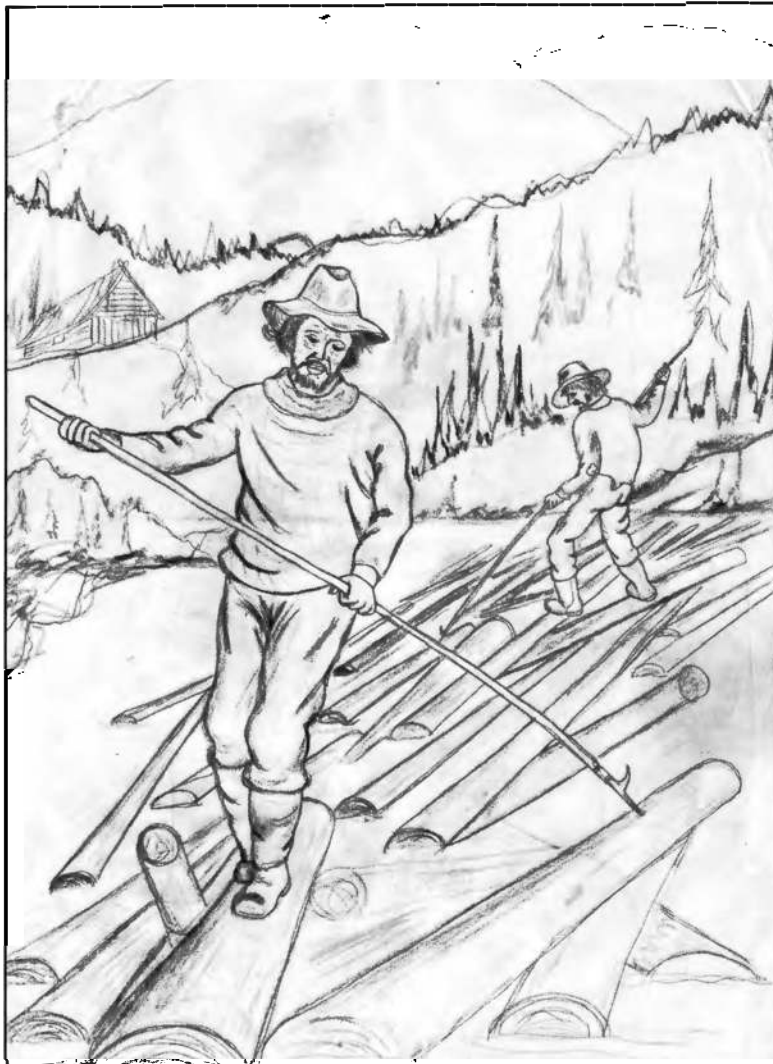
Le service d'archives de la Société historique du Saguenay est particulièrement fier d'enrichir ses fonds et collections d'archives privées en prenant possession des dessins de l'un de nos plus prestigieux artistes sculpteurs, Victor dit « Vic » Dallaire, de la Baie des Ha! Ha! Soulignons que « Vic » est avantagusement connu au plan national, mais aussi en Europe, partout au Canada et jusque chez nos voisins américains.

Le 10 avril dernier, Victor Dallaire signait une convention cédant l'ensemble de ses dessins produits pour la réalisation de ses œuvres. Depuis toujours, l'artiste accumulait ses esquisses, voire même ses œuvres le plus souvent produites sur différents supports papier afin de réaliser parfois des commandes de clients, parfois des créations personnelles ou tout simplement par goût d'exécuter le fruit de son inspiration artistique par ce médium de l'art pictural.

Cet artiste, au sens le plus profond du terme, avoue bien humblement qu'il n'est pas un artiste du pinceau pour produire des tableaux d'exposition. D'ailleurs nous n'avons trouvé qu'un seul petit dessin qu'il avait pris soin d'encadrer. Sa production de dessins, de plus de 1000 pièces et de près de 60 ans de pratique, était conservée

dans le grenier de l'atelier, au sous-sol de la maison et tout simplement clouée sur les murs de l'atelier.

Son épouse, Mme Madeleine Coulombe nous confiera qu'« *il a toujours dessiné par goût et surtout pour mieux exécuter son art d'artisan de la sculpture sur bois.* » Il nous dira qu'il dessine par intuition : « *Je n'ai jamais suivi de cours de dessin. C'est comme quelque chose de naturel en moi.* »



La drave, dessin réalisé par Victor Dallaire, sculpteur.

SHS-Fond Victor Dallaire

et surtout un important travail de substitution de support (numérisation des œuvres) aux fins de diffusion pour les chercheurs.

Pour les administrateurs de la SHS, ils estiment qu'il était important de protéger l'œuvre de Victor Dallaire. Ainsi, les chercheurs, les auteurs pourront par cette documentation mieux analyser l'ensemble de son œuvre.

De même, les projets d'exposition, d'une production d'un livre ou autres activités seront plus facilement réalisables en concentrant l'information au service d'archives de la Société historique du Saguenay.

Source : Laurent Thibeault, 418-549-2805 ou shs@shs-toriquesaguenay.com

### Quand la foudre frappa un fidèle à l'église Saint-Dominique

En ce beau jour du 4 juillet 1897, il fait une chaleur étouffante dans le village Saint-Dominique de Jonquière. Cela n'empêche tout de même pas les ouailles de M. le curé Kérouack de se rendre à l'office du dimanche. Ce dernier, après un prêche qui fait une forte impression sur les fidèles, demande alors qu'on ferme les portes et les fenêtres. Aussitôt, un coup de tonnerre épouvantable s'abat sur l'assistance, qui glace d'effroi les paroissiens.

Voici un extrait du Progrès du Saguenay : « La foudre, pénétrant dans l'église par le tuyau principal qui descendait au milieu de la nef et dont les ouvertures n'étaient pas fermées depuis qu'on avait enlevé les poêles et les autres tuyaux y communiquant, sortit des deux côtés de cette cheminée à la fois et parcourut l'église dans toutes ses parties pour trouver une issue. »

C'est alors que deux tourbillons de feu et de fumée mêlée de suie s'échappèrent avec fracas du tuyau; toutes les personnes présentes ressentirent une violente secousse qui les fit fléchir jusqu'à terre, comme si un poids énorme leur était tombé sur les épaules; une trentaine ne purent se relever immédiatement et de ce nombre, douze personnes furent évacuées de l'église sans connaissance.

Malheureusement, ce coup de foudre fit une victime : Donat Côté, 18 ans, fut frappé à mort. Il était assis dans l'escalier menant au jubé, un bras sur la rampe de fer. Il mourut une vingtaine de minutes plus tard, sans avoir repris connaissance, laissant sa mère, veuve, sans res-

source. Le journal prend quand même la peine de spécifier que « [...] la mort l'a frappé dans un état consolant pour ses parents et pour tous ceux qui le connaissent : il avait communé une heure auparavant. Sans doute Dieu, qui connaissait son amour filial a jugé, en l'appelant à lui qu'il pourrait aussi efficacement aider sa pauvre mère. » Outre cette victime, quelques personnes furent sérieusement blessées, étant brûlées et paralysées.

Le journal donne aussi des détails sur la suite des événements : « Le premier moment de stupeur et d'éblouissement passé, presque tous se levèrent en criant et gagnèrent la sortie pêle-mêle et précipitamment, malgré les efforts que firent M. le curé et quelques citoyens pour les retenir en leur disant que le danger était passé. Quelques femmes ne purent se rendre à la porte tant leur frayeur était grande; on les ramassa privées de sentiments dans les allées. Tous se rendirent à la salle publique sous une pluie battante et presque sans s'en apercevoir. »



La foudre sur l'église Saint-Dominique de Jonquière, portrait de la victime, Donat Côté.

Les dommages s'élevèrent à 300 ou 400 piastres; ce sont les autels qui ont le plus souffert, les dorures étant toutes noircies et brûlées. L'église n'était protégée ni par des paratonnerres ni par des assurances....

Recherche et rédaction : Myriam Gilbert  
Source : Progrès du Saguenay , juillet 1897.

# CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DU SAGUENAY

Par Raymond Guérin dit Saint-Hilaire (1176) et Jocelyne Fillion (146)



*Raymond Guérin est généalogiste à la Société de généalogie du Saguenay. Depuis le numéro de septembre dernier de la revue Saguenayensia, il collabore à la rédaction de la chronique de généalogie. Pour accompagner la présentation de tableaux de généalogie, monsieur Guérin s'ins-*

*crit dans une démarche de généalogie historique. Dans le présent texte, il nous informe comment il en est venu à la généalogie ; il présente les diverses approches et tendances ; il livre ses opinions, ses impressions pour ce volet de l'histoire de la population d'une région, voire même d'une nation.*

## L'ÉNIGME MICHEL TALON

Cet article est un bel exemple de collaboration entre deux généalogistes amateurs. Lorsque l'un se trouve dans une impasse, l'autre l'aide à en sortir. Pour le sujet cité en rubrique, il y a deux protagonistes : en premier lieu Raymond Guérin dit Saint-Hilaire et en second lieu Jocelyne Fillion. Je vous présente donc le cas Michel Talon.

La première partie, la mienne, consiste en une recherche généalogique qui s'arrête sur une faille des registres de mariages comme il s'en trouve beaucoup dans les

registres que les sociétés de généalogie ont dans leur bibliothèque. La partie de Jocelyne va bien au-delà; c'est une véritable enquête généalogique. D'ailleurs, Jocelyne est une chercheuse patiente, tenace, infatigable et efficace.

## Partie 1; la recherche de Raymond Guérin dit Saint-Hilaire (1176)

Dans un premier temps, je suis à compléter un tableau pour un résumé des ancêtres d'une de nos centenaires. La dame, Bernadette Talon née Tremblay, est l'épouse de feu Arthur Talon.

J'établis sans aucune difficulté la lignée directe de Bernadette Tremblay. C'est en voulant compléter par la lignée directe de son époux, Arthur Talon, que je me retrouve dans une impasse. Les père et mère d'Arthur Talon sont Sévérin et Donalda Tremblay<sup>1</sup>. Comme je ne trouve pas le mariage de Sévérin et Donalda dans ce même registre, je présume qu'ils sont originaires de Charlevoix. Donc, je cherche dans le recueil du frère Éloi-Gérard<sup>2</sup>. Je trouve effectivement ledit mariage.

Dans ce recueil, la ligne concernant ce mariage se lit comme suit<sup>3</sup> :

**21 Sévérin (14) M.-Donalda Tremblay  
(1849) S.Sim. 27-11-1894**

Je suis donc les instructions du recueil et je me rends au couple numéro 14. Je trouve que les père et mère de



Sévérin sont Michel et Pauline Tremblay. Toutefois, il n'y a aucune autre information. Donc, je suis dans une impasse. Je ne peux aller plus loin...

Je découvre aussi que les Talon peuvent porter le patronyme Lespérance. Je reprends donc ma recherche avec le patronyme Lespérance dans le Répertoire des Mariages du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je n'y trouve pas le mariage de Michel et Pauline Tremblay!

Je me rends alors au centre régional de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après BAnQ) afin de consulter le registre de l'état civil de la paroisse Saint-Siméon. Le but visé était de vérifier, à la source, les père et mère de Sévérin.

Je trouve le mariage en question qui me permet de m'assurer des père et mère de Sévérin. Dans cet acte, Sévérin déclare être le fils de Michel et Paulé Tremblay. Toutefois, cette information ne me donne rien de plus qu'une certitude : les père et mère de Sévérin sont bel et bien Michel et Pauline (ou Paulé) Tremblay.

Sur ma feuille de notes, c'est-à-dire mon brouillon de recherche, apparaît une information dont je ne me rappelle plus d'où elle vient et que je suis incapable de retrouver. Cette information m'indique que Michel et Pauline Tremblay se seraient mariés à Chicoutimi, le 13 janvier 1863.

Je procède à une vérification à BAnQ. Or, dans le registre de la paroisse Saint-François-Xavier, pour l'année 1863, le 13 janvier, je trouve le mariage suivant : Michel et Appoline Lavoie. Le document nous informe d'un détail intéressant : Michel déclare être le fils d'Émilien Lespérance et Esther Desgagné.

« Ça va mal! » me dis-je.

Comme Jocelyne travaille dans le local voisin, je me permets de la déranger. Je lui explique mon problème. Il n'en fallait pas plus pour qu'elle se lance dans un processus de résolution de mon problème.

## Partie 2; la recherche de Jocelyne Fillion (146)

Afin de bien comprendre le problème, je me devais de refaire le même chemin, ou presque, que celui emprunté par Raymond avant qu'il ne se retrouve dans l'impasse.

Comme Raymond n'avait pas trouvé le mariage de Sévérin Talon et Donalda Tremblay aux archives de l'état civil de BAnQ et que le mariage avait eu lieu à Saint-Siméon, alors je lance mes recherches dans la base de données « Drouin », laquelle me donne accès aux registres du début de la Colonie jusqu'en 1940. En examinant l'extrait du mariage, je note que l'un des témoins est « *Michel Talon grand-père et témoin de l'époux* » J'ai alors un premier indice pour ma recherche. Comme j'ai les bons parents de Sévérin Talon, Michel Talon et Paule Tremblay, je devais rechercher les enfants mariés du couple pour ensuite chercher leur naissance à Saint-Siméon, lieu de ma première recherche.

En cherchant les enfants, il est important de noter, non seulement la date de naissance, mais noter également les noms des parrains et marraines pour ainsi trouver un lien se rattachant à l'enfant ou aux parents. De la patience, me direz-vous? Bien oui! Je dois examiner le registre année par année, pour trouver ces naissances, jusqu'au décès de Michel Talon époux de Paule Tremblay lequel fut inhumé en 1893 à Saint-Siméon. Je trouve ces naissances dans le registre de Saint-Siméon, mais aussi dans le registre de Saint-Fidèle car, la paroisse de Saint-Siméon ne fut ouverte qu'en 1874.

La première naissance est celle de notre Sévérin Talon époux de Donalda Tremblay; il est né à Saint-Siméon mais fut baptisé le 20 octobre 1872 à Saint-Fidèle. Pour confirmer mes prétentions, je trouve la naissance de Rachel, fille de Michel Talon et Paule Tremblay, née le 11 septembre 1869 à Saint-Siméon mais baptisée à Saint-Fidèle. Les parrain et marraine étaient Michel Talon et Henriette Demeules.

J'ai trouvé tous les enfants à l'exception d'Emma. Je vérifie tous les liens des parrains et marraines et cela me confirme presque à 100 % que les parents de Michel Talon sont Michel Talon et Henriette Demeules; Henriette étant l'épouse du parrain.

Je consulte alors les recensements de 1901 et 1911. Cela me donne d'autres informations concluantes dont celles que Michel Talon, le grand-père, est toujours vivant en 1901 et vit avec son gendre Elzéard Chamberland et que Paule Tremblay, épouse de Michel Talon, demeure avec son fils Sévérin et sa famille.

Toutefois pour m'en convaincre totalement, je dois trouver la naissance de Michel Talon lequel fut inhumé le 5 avril 1893 à Saint-Siméon à l'âge de 53 ans. Finalement, je trouve cette naissance à Saint-Fidèle, le 23 juin

1842. Bonheur total! Oui, il est le fils de Michel Talon et d'Henriette Demeules. BINGO !

Conclusion, je peux confirmer à Raymond que j'ai trouvé les parents de Michel Talon, époux de Paule Tremblay, même si leur acte de mariage est introuvable. Si nous ne trouvons pas ce mariage dans nos registres, c'est probablement qu'ils se sont mariés ailleurs, aux États-Unis d'Amérique (USA), par exemple.

Cette recherche ma demandé une grosse soirée à la maison; cinq heures de travail. En généalogie, ce qui importe ce n'est pas le temps que cela peut prendre, mais le résultat obtenu. Cela en valait la peine. Pour certains, la généalogie n'est qu'un passe-temps alors que pour d'autres, c'est une passion.

*Pensée du jour :*  
*Il n'y a pas de meilleure frégate*  
*qu'un livre d'histoire*

*pour entreprendre une croisière sur le passé*  
*et y rencontrer ceux*  
*qui, pour nous, ont peiné.*  
(Ernest Arsenault)

#### NOTES

1. RÉPERTOIRE DES MARIAGES SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, Société Généalogique de Québec, (1991).
2. RECUEIL DE GÉNÉALOGIES DES COMTÉS DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY, Société Historique du Saguenay, (1996).
3. RECUEIL DE GÉNÉALOGIES DES COMTÉS DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY, Société Historique du Saguenay, (1996), Tome II, page 1044.



**RECUEIL DE GÉNÉALOGIES  
DES COMTÉS DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY  
DEPUIS L'ORIGINE JUSQU'À 1939, TOME 1  
DU FRÈRE ÉLOI-GÉRARD, F.M.S.  
PLUS ADDENDA**

DISPONIBLES À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY  
POUR LA MODIQUE SOMME DE 60,00 \$ PLUS FRAIS DE LIVRAISON

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY  
930, RUE JACQUES-CARTIER EST  
CHICOUTIMI QC G7H 7K9

## JEAN GAGNON

### Un pionnier de la Société d'histoire de Roberval nous a quittés.

Le 16 janvier dernier, des suites d'une mauvaise chute décède monsieur Jean Gagnon (1928-2012). Homme d'affaires bien connu à Roberval, il voue un attachement particulier, voire même une véritable passion à l'histoire de Roberval. À ce titre, il est un pionnier et fondateur de la Société d'histoire de Roberval et du service d'archives privées de la MRC du Domaine-du-Roy.

En 1989, s'inspirant de l'œuvre de M<sup>gr</sup> Victor Tremblay, pour qui il a toujours admiré les travaux et maintenu avec les années sa participation comme membre de la SHS, M. Gagnon décide de mettre en place une société d'histoire dans sa ville natale. Il collectionne les documents textuels, les photographies, les cartes, les plans, les films de tout ce qui concerne l'histoire de ce secteur du Lac-Saint-Jean. Il met à contribution ses qualités de négociateur auprès des autorités municipales pour avoir des locaux adéquats afin d'accueillir ses documents d'archives. Il sollicite des contributeurs et il s'entoure de collaborateurs notamment, l'arpenteur feu Marcel Leblanc et le notaire Guy Levesque. Lentement, mais sûrement, il met en place les éléments d'une organisation vouée à faire connaître l'histoire de Roberval en publiant une brochure, en recueillant des fonds d'archives et en embauchant l'archiviste professionnelle, M<sup>me</sup> Manon Leclerc.

En 1990, le ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine confie aux *Archives nationales du Québec* (aujourd'hui *Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BAnQ*) le mandat de mettre en place un réseau de services agréés d'archives privées. Monsieur Gagnon est alors déterminé à faire reconnaître un centre d'archives privées pour le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy. Mais comme un service agréé d'archives doit rencontrer les conditions impératives à sa reconnaissance notamment, les quantités, la qualité des fonds et collections d'archives privées, un dépôt répondant aux conditions optimales de conservation, un service de diffusion et la présence d'un archiviste professionnel, il met à contribution les forces vives du milieu pour répondre aux conditions exigées.

C'est d'ailleurs sous la préfecture de monsieur Gaston Vallée, maire de Chambord, que les municipalités de

cette MRC acceptent unanimement de contribuer et de participer activement, non seulement aux fins de faciliter à l'organisme de répondre aux critères de l'agrément, mais également à doter les municipalités membres de la MRC de services-conseils en gestion documentaire et d'assurer la conservation adéquate des archives produites par ces organisations. C'est par une participation financière de chacune des municipalités que la Société d'histoire de Roberval devient la première organisation privée au Québec à créer un service d'archives privées et publiques.

En 1992, le service d'archives de la Société d'histoire de Roberval répond aux conditions de l'agrément en s'associant aux autres sociétés d'histoire des MRC du Lac-Saint-Jean en se regroupant en Fédération des sociétés d'histoire du Lac-Saint-Jean. L'année suivante, le Ministère reconnaissait formellement l'œuvre initiée par M. Gagnon et ses collaborateurs. Quatre années plus tard, le service d'archives s'installait dans des locaux de l'édifice de la Traversée du lac Saint-Jean. Sa croissance dans le domaine des acquisitions de fonds d'archives publiques et privées l'amène à ce jour d'envisager à court terme de se doter de nouveaux locaux. En 2011, Bibliothèque et Archives nationales du Québec accordait à chacun des services d'archives un certificat d'agrément particulier.

Pour la Société d'histoire de Roberval, pour les amateurs d'histoire régionale et locale, pour les membres de sa famille, pour tous ses amis, le décès de M. Jean Gagnon constitue une grande perte. Il aura toutefois légué une institution culturelle importante dans son milieu. Finalement, l'Ordre honorifique des Vingt-et-Un vient de perdre l'un de ses plus éminents membres et patriotes.

Laurent Thibeault.

## PIERRE-GEORGES CLOUTIER trésorier de la SHS de 2007 à 2010, décède des suites d'une longue maladie.

Le 16 avril dernier, M. Pierre-Georges Cloutier quitte ce monde des suites d'une longue maladie. C'est en 2007 que mon bon ami devient membre du conseil d'administration de la Société historique du Saguenay. Il occupera la fonction de trésorier. Ses opinions bien arrêtées, sa force de conviction profonde dans l'œuvre de notre organisa-

tion, son dévouement inlassable pour amener de nouvelles sources de financement et ses précieux conseils comme expert comptable ont certes amené un regard positif pour l'avenir de notre société d'histoire.

En janvier 2009, suite à la fusion avec la Société d'archives Sagamie, il continuera de s'occuper des finances de notre organisme. Il faut dire que la tâche n'était pas simple. La SHS passait par une période financière particulièrement difficile. Ce n'était toutefois pas une excuse pour laisser aller une institution qui existait depuis 75 ans. Il investira alors beaucoup de temps en démarches diverses pour relancer les activités de la SHS.

Il est responsable d'une contribution de la SHS dans la réalisation d'intéressantes activités avec Ville de Saguenay, capitale culturelle du Canada. Il négociera avec succès une entente de partenariat avec la Conférence régionale des Élus pour la production et la diffusion du drapeau du Saguenay. Il participera activement à la reconnaissance par BAnQ de l'agrément, en 2009 du service d'archives privées de la SHS. Il aura porté avec beaucoup de conviction la nécessité de poursuivre la publication de la revue Saguenayensia.

Au nom des membres du Conseil d'administration et du personnel de la SHS nous présentons à la famille de Pierre-Georges nos plus sincères condoléances. Le courage et la détermination qu'il a manifestés pendant la période particulièrement difficile de sa longue maladie ont été une source d'inspiration pour beaucoup d'entre nous.

Jean-Charles Dubé  
Président de la SHS.

### **Une invitation à se procurer un abonnement à la revue Saguenayensia**

C'est bien connu, une revue d'histoire – ou encore une revue d'actualités dans les domaines artistiques, économiques, culturels, santé, sport, géographie, documentaires et autres – circule au moins dans les mains de sept utilisateurs après la première lecture de son acquéreur. Bien que le tirage de la revue Saguenayensia soit de 800 à 1000 exemplaires, nous maintenons un niveau d'abonnements relativement modeste par rapport à l'importance du marché régional. En effet, nous comptons présentement pour l'année 2012 un peu plus de 400 abonnés. Est-ce à dire que pour l'ensemble de la population régionale estimée à 260 000 personnes, nous aurions 2800 lecteurs de notre revue, ou près de 10 % de la population régionale ?

Notre propos ne vise pas à inciter la population à acheter à tout prix la revue Saguenayensia. Nous croyons toutefois qu'il soit possible de doubler le niveau d'abonnements actuel. Pour produire cette revue, la SHS doit engager d'importantes dépenses qui couvrent à peine les coûts de la publication et de la distribution. Depuis trois ans maintenant, afin d'assurer une qualité des articles produits par des historiens professionnels, nous leur consentons une certaine gratification financière très justifiée. Le travail graphique et la présentation soignée comportent aussi des dépenses importantes. Le service de distribution par la poste n'est plus subventionné et vient ainsi ajouter des frais qui affectent nos revenus tirés de la vente par abonnement, aux comptoirs de journaux et un revenu des produits de la publicité qu'il faut le plus souvent négocier difficilement pour chaque tirage.

Depuis 1959, la revue d'histoire régionale n'a jamais reçu de subvention soit de Patrimoine Canada par son programme d'aide aux publications, ou soit par la SODEQ organisme du gouvernement du Québec qui offre aussi un programme d'aide aux publications. Seule, la fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi a accordé, pendant 10 ans, un soutien financier appréciable à notre publication. Pour accéder à ces programmes gouvernementaux, dont pourtant d'importantes entreprises d'édition commerciales bénéficient, il nous faudrait remplir des conditions telles que le fruit de la subvention s'annulerait ou hypothéquerait davantage nos revenus. Comme l'aurait si bien dit Ovide Plouffe, pleurant sur l'épaule de sa mère : « *il n'y a pas dans ce monde une place et une justice distributive équitable pour une revue d'histoire régionale... Seuls, les gros publiant dans les grands centres ont le droit de vivre.* » (texte adapté en fonction de l'objet cité en rubrique. Je crois que le vrai texte disait : « Il n'y a pas de place pour les Ovide Plouffe de ce monde. »)

Or, pour assurer un revenu suffisant, nous pourrions augmenter d'une façon significative le prix de vente et d'abonnement à la revue. Nous ne croyons toutefois pas que cela inciterait davantage l'addition de nouveaux abonnés. Au contraire, nous sommes convaincus que le débit constitue la meilleure approche pour favoriser le profit. Il était un temps où la revue Saguenayensia comptait plus de 800 abonnés alors qu'elle était entièrement le produit du bénévolat. Les temps changent, et le bénévolat se nourrit plus facilement des activités sportives.

C'est pourquoi nous devons faire les choses autrement. Aussi, dans un cri du cœur, nous invitons les anciens abonnés à revenir aux sources de vos motivations envers Saguenayensia. De même, les bureaux et les entreprises

diverses qui ont une salle d'attente, pourquoi priver vos clients d'un moment de patience plus agréable en mettant à leur disposition un ou même plus d'un exemplaire de *Saguenayensia* ? Aux professeurs et étudiants des niveaux collégial et universitaire, un abonnement à la revue n'affectera pas beaucoup plus vos frais de dépenses pour l'organisation de vos cours. *Saguenayensia* pourra ainsi mieux livrer la culture historique régionale. Nous serions heureux d'ajouter à nos abonnements ceux et celles qui se passionnent pour notre histoire régionale.

Le message est clair, notre revue d'histoire régionale a besoin de votre contribution afin de poursuivre sa mission.

Nous souhaitons que les citoyens et citoyennes de notre région soient nombreux à s'abonner à votre revue.

Nous invitons aussi ceux et celles qui ont quitté pour d'autres horizons le « Royaume », à conserver leur attachement à la terre de chez nous en prenant un abonnement annuel à *Saguenayensia*. Un abonnement de 30 \$, vous donnant droit à quatre numéros par année, ce n'est pas très cher. Un cadeau à un ami, à un parent pour un montant de 30 \$ ce n'est pas une grosse dépense pour ceux qu'on aime.

Finalement devenir membre de la Société historique du Saguenay pour un montant annuel de 25 \$ à titre de membre individuel et 100 \$ pour un membre corporatif, c'est prendre une participation à l'œuvre globale de la SHS.

Jean-Charles Dubé  
Président.

## M E R C I À N O S G É N É R E U X D O N A T E U R S

### MEMBRES DE SOUTIEN - 25 \$ À 99 \$

Séminaire Marie-Reine-du-Clergé, Métabetchouan	M. Jean Savard, Chicoutimi
M. Roméo Boivin, La Baie	M. Jean-Eudes Michaud, Charlesbourg
M. Yvan Gauthier, Chicoutimi	M. Bruno Marquis, Saint-Hubert
M. Jacques Gravel, Chicoutimi	M <sup>me</sup> Pierrette Tremblay, Chicoutimi
M. Ernest Dauphinais, Saint-David-de-Falardeau	M. Jean-Noël Toulouse, Québec
M. Laurent Gervais, Jonquière	M. Luc Girard, Lac-Beauport
M. Philippe Côté, Shipshaw	M. Michel Lemay, Chicoutimi
M. Jean Riverin, Chicoutimi	M <sup>me</sup> Jacinthe Morneau, Chicoutimi
M. Doria Grimard, Chicoutimi	M. Jacques Pelletier, Chicoutimi
M. Gilles Potvin, Laterrière	M <sup>me</sup> Suzie Sirois, Saint-Bruno
M <sup>me</sup> Odile Bhéret, Saint-Félicien	M. Pierre Tremblay, Alma
M <sup>me</sup> Denise Blackburn, Montréal-Nord	M <sup>me</sup> Madelaine Laroche, Chicoutimi
M <sup>me</sup> Denise L. Puxley, Jonquière	M <sup>me</sup> Nathalie Lalancette, Chicoutimi
M. Jean-Yves Tremblay, Lac-Kénogami	M. Raoul Bastarache, Ville d'Anjou
M. François Beaudoin, Jonquière	M <sup>me</sup> Marie Beaulieu, Montréal
M. Claude Duchaine, Chicoutimi	M. Nicolas Simard, Varennes
M. Claude Richard, La Baie	M <sup>me</sup> Lawrence Girard, Alma
M. Rodrigue Gobeil, Chicoutimi	M <sup>e</sup> Éric Gagnon, Chicoutimi
M. Denis Gagnon, Laval	M. Pierre De Champlain, La Baie
M <sup>me</sup> Renée-Thérèse Gagnon, Saint-Fulgence	M. Guy Girard, Jonquière
Société d'histoire de Saint-Félicien	M <sup>me</sup> Marie Gendron, Laterrière
M. Jean-Claude Basque, Chicoutimi	M. Yves-Michel Garant, Chicoutimi
M. Richard Paradis, Val-d'Or	M. Aurélien Tremblay, Chicoutimi
M <sup>me</sup> Manon Bradette, Jonquière	M. Louis Savard, Saint-Damase
M. Fabien Hovington, conseiller, arr. Jonquière	M. Claude Tremblay, conseiller, arr. Jonquière
M. Carl Dufour, conseiller, arr. Jonquière	M. Bernard Noël, conseiller, arr. Jonquière
M. Georges Bouchard, conseiller, arr. Jonquière	M <sup>me</sup> Sylvie Gaudreault, conseillère, arr. Jonquière
M. Réjean Laforest, conseiller, arr. Jonquière	M. Paul-Roger Cantin, conseiller, arr. Jonquière
M. Alfred Dubuc, Montréal	M. Simon Coutu, Chicoutimi

# D'UNE PAGE À L'AUTRE

---

## CHRONIQUE D'HISTOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (du rêve à la réalité)

Russel-Aurore Bouchard,  
À compte d'auteur, Chicoutimi, 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

**Détenteur d'un baccalauréat en histoire de l'UQAC, Roger Lajoie a enseigné l'histoire et la géographie (1966-1971) avant de devenir conseiller pédagogique en Sciences humaines à la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean (1971-1997). Il fut président de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean (SHL) (1982-1991), et conseiller municipal à la ville d'Alma (1991-2003). Il est l'initiateur de MADIE, projet qui consistait à produire du matériel scolaire pour faire connaître leur région à tous les élèves du primaire du SLSJ.**

Encouragée par l'accueil réservé au premier tome des *CHRONIQUES D'HISTOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (Du mythe à la réalité)* en 2011, l'infatigable historienne Russel-Aurore Bouchard nous livre son deuxième, sous-titré *Du rêve à la réalité*. Dans cette nouvelle livrée, elle revisite onze autres thèmes qu'elle a traités au cours de sa carrière soit dans l'un ou l'autre de ses nombreux ouvrages ou dans des articles qu'elle a signés, notamment dans la revue SAGUENAYENSIA.

En travailleuse infatigable, avisée et critique, elle continue de traquer le passé dans le dédale des documents écrits et photographiques, des plans et cartes géographiques, etc. pour en soutirer le maximum d'informations susceptibles d'approfondir davantage notre compréhension de tel événement, de tel personnage, de telle situation, et d'en dégager une nouvelle interprétation. Elle s'y consacre avec la perspicacité d'un Henri Guillemin et la rigueur d'un Marcel Trudel, deux historiens chevronnés qui ne craignent pas de questionner et même de descendre de leurs socles certaines interprétations historiques bien établies.

C'est le point de vue que défend l'historienne dans son Avant-propos. « *Nous avons beau toucher l'information du bout du doigt et cueillir au besoin tous les documents désirés sans plus de formalité.*

*Nous avons beau pénétrer les centres d'archives jour et nuit à partir de notre ordinateur, il n'em pêche que la valeur ajoutée à cette connaissance ne tient – et ne tiendra toujours – que sur la réalité, des choses et des événements, soumise à la qualité de nos propres observations et à notre façon de les interpréter .»*

L'historienne applique ce principe dès le début de son ouvrage. En effet, dans sa première chronique, inédite, elle aborde l'évolution architecturale du site du cimetière dit des « Sauvages », de la mission et du poste de traite de Chicoutimi. Dans la méthodologie appliquée lors des fouilles archéologiques de ce site, elle relève des défaillances qui l'amènent à poser plusieurs questions. « *Où était situé le cimetière de la mission et du poste de traite de Chicoutimi, ouvert en 1676 et déménagé en 1879 ? Y avait-il un presbytère et, si oui, où était-il situé ?*

Et qu'en est-il des autres questions comme . . . Qui reposait dans le cimetière ? Des Amérindiens ? des Blancs ? des catholiques ? des protestants ? des idolâtres ?

De plus, parmi les bâtiments érigés sur le site, Bouchard s'intéresse particulièrement au sort de la chapelle. Elle décrit comment, après avoir connu une succession de propriétaires et d'usagers, elle a perdu son identité et sa vocation jusqu'au moment de sa destruction totale. Ce qui soulève d'autres questions. Quel sort ont connu son mobilier, ses ornements, ses objets sacrés, de même que certaines parties de cet édifice religieux ?

À l'aide de témoignages, de croquis et de documents divers, l'auteure tente de répondre à ces questions.

Rappelons que depuis des lunes, l'historienne Russel-Aurore Bouchard revient régulièrement sur l'importance de ce site ainsi que sur la nécessité et l'urgence pour la ville de Saguenay de le protéger, de le restaurer et de le mettre en valeur.

L'auteure intitule sa neuvième chronique: « *Le Diable dans l'eau bénite : le schisme de la . . . Saint-*

*Valentin !?!*». Selon elle, cette histoire est loin d'avoir livré tous ses secrets. Profitant « *d'un moment de grâce de l'archiviste du palais épiscopal du diocèse de Chicoutimi* », elle a obtenu un accès privilégié aux archives relatives à cet événement que « *l'Évêché de Chicoutimi [jusque-là] avait essayé de faire sombrer dans l'oubli de l'Éternité* ».

Rappelons que cette affaire remonte au début des années 1930. Des citoyens sont totalement en désaccord avec le curé-fondateur et l'évêque sur l'emplacement choisi pour la construction de la chapelle. Nonobstant leur farouche opposition, elle s'implantera dans le rang IV du canton Girard, « *alors que la majorité des villageois habite dans le Grand-Rang* ». Pas question pour ceux-ci de s'y déplacer pour remplir leurs devoirs religieux !

L'historienne Bouchard nous décrit le rôle déterminant que les femmes ont joué dans l'opposition à l'emplacement de ce temple religieux choisi par le curé et entériné par l'évêque. Les moyens utilisés vont d'une petite annonce que fait paraître dans le journal LE SOLEIL M<sup>me</sup> Philadelphie St-Gelais au nom d'une quarantaine de familles de Girardville, pour réclamer un « *ministre anglais parlant le français* » jusqu'à cette lettre de M<sup>me</sup> Pierre Doucet en date du 2 novembre 1932 adressée à l'évêque :

« *D'après la reponse de notre lettre du 8 octobre, je vous envoie cette reponse au cas ou elle ne serais pas de vous comme je le crois. [ . . . ]. Mais vous connaissez les dernières injustices, jusqu'à nous trainer en cour quand il [le curé] n'en avait pas le droit et vous les avez laisser faire et vous avez continuer a nous foulé. Eh bien nous sommes lassé et nous avons presque perdu toute confiance dans cet religion de nos pères.* » (À noter que le texte est reproduit tel quel).

On conviendra que ces documents témoignent du courage et de la détermination de ces femmes, décidées à utiliser tous les moyens légaux pour revendiquer leurs droits les plus élémentaires en matière de pratique religieuse. Non seulement s'opposent-elles vivement à l'emplacement de la future chapelle, mais elles réclament un ministre protestant ! Ce qui annonce leur volonté d'adopter la religion de Luther.

Mais quel accueil ont reçu les appels des opposants adressés à leur évêque « *pour lui demander d'intervenir en leur faveur auprès du curé* » ? et de

leur demande de donner la mission à un père trappeur ? Qu'adviendra-t-il de la pétition du 26 juillet 1932 ?

Bouchard reproduit la très longue lettre de M<sup>sr</sup> Lamarche expédiée quelque trois années plus tard soit le 31 mai 1935, missive qu'elle qualifie de « *bijou d'archives en soi* » de par ses « *termes qui ne souffrent aucune équivoque* » et constitue « *comme la marque indélébile d'une intransigeance religieuse dogmatique qui a marqué notre histoire [ . . . ]* ».

Dans cette lettre pastorale, M<sup>sr</sup> Charles Lamarche excommunie les citoyens de Girardville qui ont osé défier son autorité, allant même jusqu'à menacer des feux de l'enfer paroissiennes et paroissiens qui projettent de lire une Bible protestante ! Même ceux et celles qui « *fréquentent des personnes qui [ . . . ] en général attaquent les vérités de notre sainte religion* », n'échappent pas à cet anathème.

L'auteure rend justice à l'Église diocésaine en la personne de M<sup>sr</sup> Jean-Guy Couture qui, à l'occasion du Jubilé de l'an 2000, « *a reconnu, dans un geste sans précédent, les abus de l'Église diocésaine* » entre autres lors de ces événements de Girardville.

Pourquoi l'auteure intitule-t-elle cette chronique *Le schisme de la . . . « Saint-Valentin » !?!* De qui relève la paternité de cette désignation ? Qui l'a relancée, sans autre vérification ? Était-ce pour établir un lien avec le « *massacre sanglant de la Saint-Valentin perpétré à Chicago le 14 février 1929 par les tueurs à gages du gangster Al Capone?* »

Bouchard revisite l'histoire de Val-Jalbert qu'elle avait traitée 26 ans auparavant dans son cahier n° 2 de la collection HISTOIRE DES MUNICIPALITÉS et intitulée *VAL-JALBERT : un village-usine au royaume de la pulpe*. Dans cette cinquième chronique, elle consacre près d'une soixante de pages à *La trop courte histoire du village fantôme de Val-Jalbert*. Elle nous en apprend encore davantage sur l'homme Damase Jalbert qui allait fonder ce village industriel. Jalbert n'est pas quelqu'un né spontanément homme d'affaires. Ses premières expériences en affaires lui serviront à jeter les bases de sa pulperie et du village qui portera son nom, Val-Jalbert.

Dans sa recherche de capitaux, il doit frapper aux mêmes portes que ses concurrents du Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'ailleurs au Québec qui veulent

profiter de ce nouveau marché du papier journal en pleine croissance. Comment arrive-t-il à obtenir le capital financier et le capital humain nécessaires pour construire sa pulperie ?

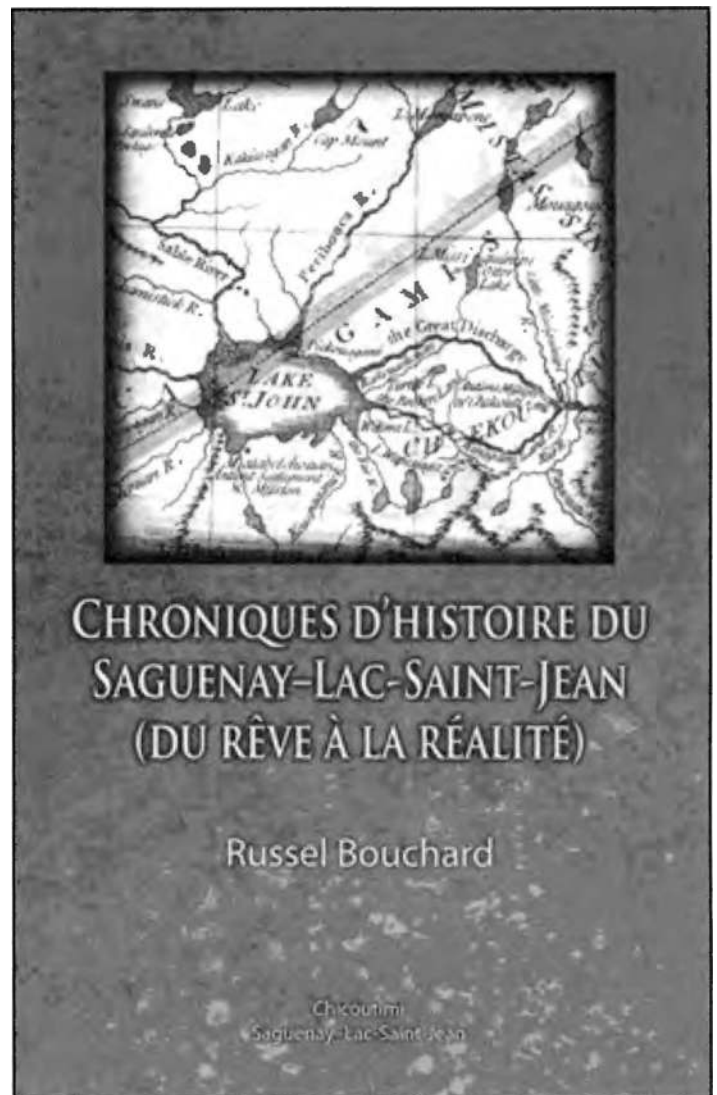
Dans sa quête de fonds, Damase Jalbert s'avère un homme visionnaire, expérimenté et persévérant qui saura réaliser son rêve.

Publié pour la première fois, un autre texte rédigé par Bouchard en 1989 « *pour appuyer et documenter les travaux de restauration du site de la croix de Sainte-Anne, qui seront entrepris après coup par la ville de Chicoutimi* » rappelle le rôle symbolique qu'a joué ce monument lors du grand feu de 1870.

Sa chronique, intitulée « *L'apparition de l'automobile et les débuts du transport en commun au Saguenay* » nous livre une synthèse historique de tous les moyens de transport utilisés depuis la traversée du parc des Laurentides en janvier 1883 de « *quatre hommes forts et vigoureux* » qui mirent 7 jours pour franchir la distance de Chambord jusqu'à Québec en empruntant le *chemin du gouvernement*. Cette revue couvre l'histoire du transport depuis l'apparition de l'automobile en passant par le transport en commun du Saguenay jusqu'au début du deuxième millénaire du transport en commun au Saguenay. Cet événement rappelle la traversée du couple Davenport qui, en août et septembre 1871 traversa ce même parc en quatorze longues journées depuis Québec jusqu'à Métabetchouan.

La dernière chronique reproduit intégralement un article publié et signé par l'auteure dans SAGUENAYENSIA (Vol. 32, n° 3, juillet-septembre 1990) : « *La question de la réouverture des usines de Chicoutimi et le projet d'implantation de la Eastern Smelting and Refining* ». Elle sort ainsi de l'oubli un texte tout à fait de circonstance en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle où nous, Saguenayens et Jeannois, assistons la plupart du temps impuissants à des fermetures d'usines malgré les nombreuses représentations et requêtes auprès de nos gouvernements supérieurs pour les rouvrir.

Dans le présent cas, l'implantation sur le site de la pulperie de Chicoutimi de la Eastern Smelting and Refining, malgré les investissements importants de celle-ci ne verra pas le jour. Bouchard conclut : « *Après plus de quatre-vingts ans d'histoire et de rebondissements de toutes sortes, la Pulperie de Chicoutimi passait enfin à la postérité* ».



Russel-Aurore Bouchard est une fidèle disciple du regretté Jean-Paul Simard, historien qui ne craignait pas de déboulonner certaines interprétations de notre histoire régionale. Nous devons être reconnaissants envers cette chercheuse qui nous a gratifiés jusqu'à maintenant de quelque 70 ouvrages sur l'histoire de la région. Elle possède dans ses cartons encore plusieurs autres projets de publications qui n'attendent que l'occasion de sortir au grand public.

Russel Bouchard, *Chroniques d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Du rêve à la réalité)*, Chicoutimi, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2012, 410 p.

Roger Lajoie

Une qualité de vie à portée de la nature !  
La MRC du Fjord-du-Saguenay est fière  
de s'associer à la revue Saguenayensia.



*Porte en bronze de la centrale de Beauharnois datant de 1932  
qui fut restaurée en même temps que la façade du bâtiment.*

## Mise en valeur de notre patrimoine

L'histoire d'Hydro-Québec et celle du Québec moderne sont intimement liées. Fière de ses racines, Hydro-Québec mène une action concertée de protection et de mise en valeur de son patrimoine bâti et technologique. La Collection historique d'Hydro-Québec, qui compte près de 3 000 objets, constitue l'une des plus importantes collections en science et en technologie au Québec.



# PROGRAMME D'AIDE-CONSEIL À LA RÉNOVATION PATRIMONIALE

« La Ville de Saguenay offre désormais un programme permettant aux propriétaires de résidences dont la construction est antérieure à 1960 de consulter gratuitement un architecte pour les orienter dans leurs projets de rénovation extérieure. Il s'agit d'une innovation visant à informer les gens des possibilités qui s'offrent à eux dans le domaine de la rénovation patrimoniale et de concrétiser ce concept qui peut sembler abstrait à plus d'un. »



Jean Tremblay  
maire de Saguenay

À partir de photos ou des plans de la résidence (fournis par le propriétaire), l'architecte réalise une esquisse du projet de rénovation extérieure en fonction des interventions prévues et du budget de rénovation établi par le client.

Pour s'inscrire au programme, le propriétaire doit contacter un inspecteur en bâtiment de la Division des permis et programmes du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay.

**POUR VOUS INSCRIRE AU PROGRAMME OU POUR TOUTE AUTRE INFORMATION,  
COMPOSEZ LE 418 698-3112.**

## BUT DU PROGRAMME

Améliorer le cadre bâti des quartiers résidentiels.

## MOYEN

Assister les propriétaires dans leurs projets de rénovation extérieure.

## BÂTIMENTS VISÉS

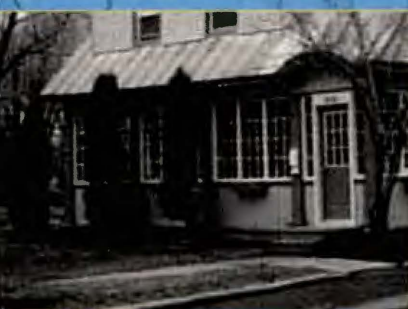
Les résidences dont la construction est antérieure à 1960.

## TRAVAUX VISÉS

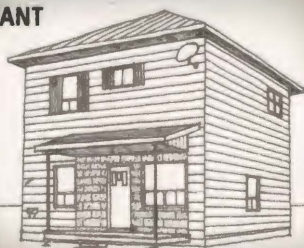
Les interventions projetées doivent viser les composantes extérieures du bâtiment telles le revêtement des murs, la toiture, les portes, les fenêtres, les escaliers, les galeries, les balcons, les ornements, etc. Les travaux doivent assurer le maintien ou le rétablissement des caractéristiques architecturales définissant le style particulier de la maison.

## SERVICE OFFERT

Une consultation gratuite accordée par un architecte. Celui-ci réalise une esquisse préliminaire du projet, dépendamment en considération des interventions envisagées par le propriétaire et du budget à respecter.



AVANT



APRÈS

